



Tribunes Socialistes

13
NOVEMBRE
2007

GRUPE SOCIALISTE - ASSEMBLÉE NATIONALE

NUMÉRO
95

Trop vert pour être vrai ?

P. Martin et G. Gaillard passent le Grenelle de l'environnement au scanner : une méthode réussie ; un "new-deal" virtuel et contradictoire (p. 9)

Éditorial	Page 5
Libre Approche	Page 7
Décryptages	Page 9
Actualités	Page 23
Hors Frontières	Page 35
Questions au Gouvernement	Page 39
Portrait	Page 53
Biblio	Page 55
Courrier	Page 57

*Le pouvoir d'achat malmené :
Un Gouvernement au rabais
(p. 39)*



5 L'éditorial de Jean-Marc Ayrault

Principe de précaution

Libre Approche

- 7 Les 6 mois de Sarkozy : déjà l'ennui et les ennuis,
par **Jean-Christophe CAMBADÉLIS**

Décryptages**Grenelle de l'environnement**

- 9 Le poids des mots le choc des photos, par **Philippe MARTIN**
13 Une paix écologique achetée à crédit, par **Geneviève GAILLARD**
17 OGM : aux racines d'un drame, par **Jean LAUNAY**

Immigration

- 19 B. Hortefeux, ministre de l'ADN et du chiffre, par **George PAU-LANGEVIN**
21 La peur de l'autre, par **Serge BLISKO**

Actualités**Budget 2008**

- 23 Sans dessus, sans le sou, par **Jérôme CAHUZAC**
Budgets Outre-mer, Santé, Travail, emploi
25 Loi programme minimum, par **Victorin LUREL**
27 Causes nationales et (in)conséquences, par **Jean-Louis TOURAINE**
29 Un marché du travail à l'anglaise, par **Jean-Patrick GILLE**
Projet de loi de financement de la Sécurité sociale
31 Franchises et dissimulation, par **Jean-Marie LE GUEN**

Hors Frontières

- 35 2^{ème} partie interview de **Hubert Védrine**

Questions au gouvernement

- 39 Mardi 6 novembre : pouvoir d'achat ; rachat du journal "Les Échos"
Mercredi 7 novembre : pouvoir d'achat

Portrait

- 53 **Jean-Michel VUILLAUMÉ**, député de la Haute-Saône

Biblio

- 55 «*Le rendez-vous des civilisations*»
de **Youssef Courbage** et **Emmanuel Todd**

Courrier

- 57 Franchises médicales

Principe de précaution

par Jean-Marc AYRAULT,
Président du groupe socialiste*

Ce qui est en cause dans l'article sur le recours aux tests ADN, ce n'est plus seulement le droit applicable aux étrangers qui veulent séjourner sur notre sol et sur lequel le Conseil s'est de nombreuses fois prononcé. Ce n'est même plus le problème des limites apportées au regroupement familial. Ce qui est en cause, c'est l'utilisation de la biologie et de la génétique dans notre législation. C'est l'instrumentalisation de la science à des fins politiques et administratives hors de proportion avec l'objet de la loi qui a été conçue. Nous touchons là à une dimension éthique fondamentale qui met en équation l'essence humaniste de notre droit.

C'est pourquoi la décision du Conseil constitutionnel aura une importance considérable qui dépasse l'objet même de ce recours. Elle posera les limites, elle établira les garde-fous, elle protégera les citoyens d'une exploitation abusive de leur patrimoine génétique. Les récentes divagations d'un Prix Nobel théorisant une hiérarchie raciale par l'ADN démontrent combien il est important que le juge constitutionnel délimite le cercle de ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas

au regard d'un double principe de notre République : les droits de la personne, la liberté de la recherche scientifique.

Les lois bioéthiques -et la jurisprudence qui les a entourées- ont tracé l'esquisse de ce cercle. L'utilisation des tests ADN est soit un droit réservé à la personne dans une recherche de paternité, soit un instrument de coercition mis à la disposition de l'autorité judiciaire et policière

Ce qui est en jeu c'est l'impérieuse nécessité d'établir les barrières constitutionnelles aux dérives scientifiques ou statistiques qui envahissent de plus en plus souvent notre législation. Dans notre Constitution, cette démarche à une dénomination : le principe de précaution.

pour retrouver l'auteur d'un crime. Dans chacune de ces dimensions, le cadre juridique est strictement établi et soumis à contrôle.

Dans le cas qui nous occupe, le recours au test ADN est un être juridiquement hybride. Il a été tour à tour présenté par le gouvernement comme une restriction au droit d'entrée sur notre territoire puis comme un droit nouveau octroyé à l'arrivant pour établir une filiation. Si une telle

catégorie existait, on pourrait parler d'un OVNI législatif qui au regard de notre droit constitutionnel rend son application impossible.

Le caractère impraticable de cet article de loi ainsi est assorti d'autres motifs d'inconstitutionnalité : la rupture d'égalité entre homme et femme, entre parents naturels et parents adoptifs, entre familles composées et familles recomposées ; la remise en cause de notre droit familial fondé sur la reconnaissance et non sur le lien biologique, la violation du droit au regroupement familial, ou encore l'atteinte à la dignité des personnes. Quant à l'article sur les statistiques ethniques, il est sans aucun rapport avec l'objet de la loi qui nous a été soumise et tombe de ce fait, au regard de la jurisprudence du Conseil, sous le

coup de l'inconstitutionnalité.

Mais au-delà de tous ces considérants, ce qui est pour nous en jeu, c'est l'impérieuse nécessité d'établir les barrières constitutionnelles aux dérives scientistes ou statistiques qui envahissent de plus en plus souvent notre législation. C'est de mettre constamment à jour notre droit face aux découvertes toujours plus rapides de la recherche scientifique. C'est d'empêcher que la science serve l'arbitraire plutôt que le progrès. Dans notre Constitution, cette démarche a une dénomination : le principe de précaution. □

* Audience des représentants du groupe socialiste devant le Conseil Constitutionnel, le 07/11/07

Déjà l'ennui et les ennuis

par Jean-Christophe CAMBADÉLIS,
Député de Paris

Si François Mitterrand voulait donner « *du temps au temps* », Nicolas Sarkozy n'a pas de temps à donner... La France n'est pas pour lui un pays que l'on préside mais une entreprise que l'on administre. « *24h chrono* », « qu'est que l'on va faire pour vous aujourd'hui ? », « *just do it* ». Bref, Nicolas Sarkozy puise son inspiration, non dans Lamartine, Chateaubriand, les mémoires d'espoir ou le génie français mais dans la pub. Il ne dialogue pas avec l'Histoire mais ruse avec l'instant. Tournicoti, tournicoton ! Dans le manège enchanté de l'imaginaire sarkozien il tient le rôle de Zébulon et nous tournons en rond ! La France médiatique ne sait où donner de la tête, Sarkozy touche à tout et ne règle rien. L'illusion au pouvoir se veut réalité dans un pays dubitatif sur les marges de manoeuvre du politique dans la mondialisation.

Peu importe que les cadeaux fiscaux grèvent de plus de 15 milliards d'euros les marges de manoeuvre de l'action de l'Etat, peu importe que les franchises médicales pénalisent financièrement les malades, peu importe l'amendement sur

l'ADN pour la maîtrise de l'immigration. Peu importe que le pouvoir d'achat stagne, que le chômage reparte à la hausse et que les déficits se creusent. Peu importe que ses dix premiers mois se résument à une faute économique, une faute sociale et une faute éthique... Un clou médiatique chasse l'autre... dans le carrousel effréné des 20 h !

Et pourtant depuis quelques jours il y a

N. Sarkozy puise son inspiration, non dans Lamartine, Chateaubriand, les mémoires d'espoir ou le génie français, mais dans la pub... Dans le manège enchanté de l'imaginaire sarkozien, il tient le rôle de Zébulon et nous tournons en rond !

comme une tâche au fond de l'oeil du Président. Ce front plissé, la gesticulation désordonnée rentrée, Nicolas Sarkozy semble ailleurs. Est-ce depuis que Cécilia s'en est allée ? L'alliance toujours au doigt, complaisamment montrée au Guilvinec, le petit Nicolas a l'air de ne plus s'amuser à faire des pâtés médiatiques. Il semble atteint par le complexe de Gilgamesh, le tout puissant roi d'Uruk. Dans le plus ancien texte de notre littérature, au coeur de cette Mésopotamie qui

donna naissance à notre civilisation, le puissant souverain ne voit rien ni personne limiter sa puissance. La condition de mortel lui paraît alors insupportable et lui gâche le plaisir. Pas de majorité en capacité de s'opposer, pas de premier ministre réduit à exister quand le Président s'en est allé, pas de gouvernement capable d'administrer, pas de média cherchant à stigmatiser, pas d'opposition, qu'il ne cesse de diviser ou d'entrôler. Alors tel un enfant, il cherche les limites de son propre pouvoir. Il se confronte à tous les incendies. Il a, bien sûr, en tête le conseil d'Ovide à Narcisse, « *retournes-toi, déplaces-toi, déplaces-toi* ». Il bouge sans arrêt et fuit constamment mais on le sent, il est déjà un amoureux désabusé de sa propre image. Il entraîne dans son sillage la ruée médiatique, mais il déteste et délaisse les bilans. Il ne souhaite, dit-il, que les cartes postales envoyées chaque jour aux Français. Là où la photo est un choix et le texte vite expédié.

Mais voilà ce gouvernement de l'écume, cette administration de l'instant, cette politique de l'effet est confrontée à la réalité des choses : le retour du social. Nicolas Sarkozy dans sa toute puissance bonapartiste n'a pas la capacité de la nier. Mieux, dans son stakhanovisme médiatique, il a mis le feu à la plaine et le risque est grand que celle-ci, faute d'opposition reconstituée, crédible et imaginative, s'embrace pour son propre compte.

Il suffit pour s'en convaincre de lire les slogans sur les pancartes... Le pouvoir

d'achat est à ce point prégnant que le peuple dit à Sarkozy « *tu as pensé à ton salaire, souffres que l'on pense au nôtre* ».

Nicolas Sarkozy est confronté au vieux dicton populaire « *qui trop embrasse mal étreint* ». A force d'agiter la France en tous sens, celle-ci va finir par faire « *tilt* ».

Déjà se murmure ici ou là à l'Élysée, dans les travées de l'Assemblée, que le social se crispe sans marge de manoeuvre économique.

Un spectre hante Sarkozy, celui du changement de l'image politique comme Jacques Chirac en son temps.

L'austérité ne serait pas simplement la manifestation amère de son échec, elle rimerait avec la pause dans sa frénésie, et Sarkozy aime trop le vélo pour méconnaître ce principe : si on ne pédale plus, on tombe !

Lorsque François Mitterrand évoquait la nécessité que le temps fasse son oeuvre, il n'y avait dans cette réflexion aucune démission, mais la simple constatation que le politique doit savoir où il va. Nicolas semble avoir voulu épouser son temps en devenant roi de l'éphémère. Avec lui l'essentiel est moins de savoir où on va que de faire croire que ça va ! Mais « *tout* » cela ne l'amuse plus au moment où les Français se désespèrent. Le roi d'Uruk s'ennuie dans une France qui s'impatiente. Et nous n'en sommes qu'à six mois ! □

Le poids des mots et le choc des photos

par Philippe MARTIN,
Député du Gers *

Après « *la maison brûle* » de Jacques Chirac, où on peut malheureusement constater que les pompiers n'ont toujours pas trouvé les tuyaux, Nicolas Sarkozy nous annonce maintenant un « *new deal écologique* ». Cette fois, le poids des mots et le choc des photos avec deux prix Nobel de la paix, Wangari Maathai et Al Gore sont censés nous démontrer la volonté de rupture environnementale du nouveau Président.

Avant cette mise en scène finale, il faut saluer le travail de concertation et de négociation effectué pendant quatre mois avec tous les acteurs environnementaux. Mais, on peut regretter que les crédits constamment rognés aux associations pendant les cinq dernières années aient limité leur capacité d'expertise et de représentation pour réellement peser face à la puissance des représentants du MEDEF et de la FNSEA.

Jean Louis Borloo a mis tout le monde autour de la table et Nicolas Sarkozy leur a donné le menu le 25 octobre dernier. Et comme d'habitude, il a suffi qu'il parle sans tabou de plats souvent inscrits mais rarement servis comme les OGM, le

nucléaire et les pesticides pour penser que l'évocation vaut action et qu'ainsi les problèmes seront réglés.

Le discours du Président de la République, à l'occasion de la restitution des conclusions du Grenelle de l'environnement, comprend deux types de mesures : des mesures positives et des fausses mesures.

Le poids des mots et le choc des photos avec deux prix Nobel de la paix, Wangari Maathai et Al Gore sont censés nous démontrer la volonté de rupture environnementale du nouveau Président.

Des mesures positives mais sans financement

Le transport fait l'objet d'une forme d'autocritique sur le désengagement de l'Etat. Il promet, hors de l'île de France, 1500 kilomètres de voies de bus, de vélo et de tramways avec la participation de l'Etat et 2000 km de lignes nouvelles de TGV avec une relance du fret ferroviaire et fluvial. Seule source de financement évoquée pour les transports publics est la création d'une taxe sur les camions traversant la France par le réseau rou-

tier, et non autoroutier. Ce qui ne représente que 5 % du transport de marchandises. Autant dire qu'il faudra trouver d'autres sources de financement.

Par ailleurs, aucun moratoire sur les nouvelles infrastructures routières et autoroutières n'est annoncé, puisqu'elles seront seulement limitées à la résolution des cas de sécurité et de congestion, ou d'intérêt local. Ce qui semble être toujours le cas et ce qu'a illustré le Ministre des transports le lendemain du Grenelle en s'exprimant en faveur de la construction de l'autoroute A65 qui doit relier Languon à Pau.

Concernant le logement, on ne peut que partager sa volonté de construire dès 2012 exclusivement des bâtiments neufs aux normes dites de « *basse consom-*

Il a suffi qu'il parle sans tabou de plats, souvent inscrits mais rarement servis comme les OGM, le nucléaire et les pesticides, pour penser que l'évocation vaut action et qu'ainsi les problèmes seront réglés.

mation » et « *à énergie positive* » en 2020. De même que la rénovation de 400 000 logements anciens par an avec en priorité les 800 000 logements HLM dégradés. Mais avec quels moyens sachant qu'il y a aujourd'hui 3 millions de propriétaires occupants à bas revenus, et que le pouvoir d'achat des locataires sociaux ne supportera pas une nouvelle hausse des charges ?

Le milliard sur 4 ans annoncé pour les énergies et les moteurs du futur, la biodiversité, la santé environnementale est un premier pas mais nettement insuffisant. Il est vrai que la marge de manoeuvre du gouvernement est considérablement

réduite par le boulet fiscal de 15 milliards de cet été.

Par ailleurs, il faut souligner la conversion du Président pour l'intérêt de la migration des espèces par le biais de la création d'une trame verte. Mais il est regrettable qu'il n'ait pas la même ouverture d'esprit au sujet de l'immigration des hommes qui ne cessera d'augmenter notamment à cause des événements climatiques.

Les fausses mesures emphatiques

Le Président Sarkozy a élevé la temporisation au niveau d'un art pour faire oublier le 8/20 attribué par les associations écologistes à son programme présidentiel.

Pour les OGM, le Président de la République, se prenant pour le seigneur de La Palice, se prononce pour le gel en hiver renvoyant à une loi au printemps pour la suite des événements. Ce qui fait le bonheur de la FNSEA qui considère qu'à la prochaine saison des semis si la loi n'est pas définitivement adoptée, ils pourront semer des OGM. De plus, où est la cohérence entre un Président de la République qui admet qu'à la vérité « *nous avons des doutes sur le contrôle de la dissémination des OGM* » et la volonté de tripler d'ici 2012 les surfaces en agriculture biologique, pour lesquelles le plus grand danger reste précisément la dissémination des OGM.

Même effet d'annonce avec les pesticides. Il demande au Ministre de l'Agriculture, l'élaboration avant un an, d'un plan « *pour réduire de 50 % l'usage des pesticides dont la dangerosité est connue, si possible dans les dix ans qui viennent* ». Il n'est donc pas besoin d'être Einstein pour découvrir la théorie de la relativité. Concernant le nucléaire, il annonce qu'il n'y aura aucune création de nouveaux

sites. Ce qui ne veut pas dire aucun nouveau réacteur. Aussi l'EPR est-il en train d'être construit sur le site existant de Flamanville. Parallèlement à son jugement plus que réservé au développement des éoliennes (« *cela ne donne pas envie* »), il fixe un objectif de plus de 95 % d'énergie électrique sans effet sur le climat. Ce qui laisse entrevoir un bel avenir pour le nucléaire en France.

Et Nicolas Sarkozy de compléter le tableau en annonçant qu'il n'y aura plus d'incinérateur sans que la destruction des déchets ne serve à produire de l'énergie. Ce qui est déjà le cas de tous les nouveaux projets en cours. Mais par contre rien sur la prévention des déchets qui exigerait une réelle adaptation des industriels de l'emballage si ce n'est une taxe sur les déchets « *inutiles* » comme le suremballage. Etant donné le coût des matières premières, on peut penser que chaque emballage est utile.

La fiscalité environnementale ne connaîtra pas le grand soir non plus. Le Président renvoie la taxe « *climat énergie* » à la réflexion plus globale qui sera menée par la Ministre de l'Économie et des Finances sur la révision générale des prélèvements obligatoires et l'allègement de la taxation du travail.

Enfin, en pleine flambée des prix de l'énergie et des perspectives plutôt pessimistes en la matière, Nicolas Sarkozy va même jusqu'à annoncer une baisse de « *presque 40 % d'ici 2020* » de la facture énergétique des ménages. Il nous rappelle Thomas Edison qui annonçait « *l'électricité si bon marché que seuls les riches pourront se payer le luxe d'utiliser des bougies* ».

Au total, la plupart de ces annonces emphatiques ouvrent la voie à un renon-

cement qui sera justifié le moment venu par des obstacles scientifiques, les doutes de la majorité parlementaire, des vetos européens, voire des risques pour la croissance. En conclusion, le Grenelle révèle une approche parcellaire du développement durable et c'est ce qui en fait sa faiblesse. En effet, il ne traite que du pilier environnemental oubliant les piliers économique et social.

La quatrième édition du rapport « *Global environment Outlook* », le GEO 4, du Programme des Nations Unies pour l'environnement rendu public la semaine dernière, souligne l'imbrication de l'économie, du social et de l'environnement en considérant que la privatisation des ressources et des services est le pire des scénarii pour l'avenir de la planète. □

Le Grenelle révèle une approche parcellaire du développement durable et c'est ce qui en fait sa faiblesse. Il ne traite que du pilier environnemental oubliant les piliers économique et social.

C'est pourquoi les socialistes ont une responsabilité particulière face au défi du développement durable. Car le combat socialiste est de ne pas sacrifier le progrès social et notre environnement à la croissance économique.

* 2ème vice-président du groupe, chargé du développement durable et de l'agriculture

Une paix écologique achetée à crédit !

par Geneviève GAILLARD,
Députée des Deux-Sèvres*

Un moratoire sur les cultures d'OGM, c'est à dire du maïs MON 810, jusqu'au vote d'une loi qui devrait intervenir avant la fin de l'année, alors que la France devait adopter un tel texte avant octobre 2002 pour s'acquitter de la transposition de la directive 18/2001, la mise en place d'une « prime à la casse » aux modalités non définies, pour renouveler le parc automobile et donc réduire les émissions de CO2, une réduction des pesticides de moitié « si possible dans les 10 ans à venir » voilà du flou dans l'exécution, des absences d'échéances, et de programmations calendaires qui viennent relativiser un bilan global plutôt satisfaisant au niveau des champs d'actions sélectionnés.

Au surplus, comme si le retard pris ne nécessitait toujours pas de réaction urgente, l'ensemble des mesures ne bénéficieront d'aucun effort financier dans le cadre du vote du budget 2008... Autre obstacle à l'exécution effective des mesures programmes, elles devront *in fine* être validées par le parlement. Nous pouvons, à ce titre, nous interroger sur la

capacité des élus UMP à résister aux pressions des lobbies... A titre d'exemple, avant même que les parlementaires n'en soient ainsi saisis, la proposition visant à abaisser la limitation de vitesse de 10 Kms/h a été tout simplement torpillée dans les couloirs de l'Assemblée par Jean-François Copé, président du groupe UMP...

Il faut souligner les bons résultats d'éta-

Du flou dans l'exécution, des absences d'échéances et de programmations calendaires qui viennent relativiser un bilan plutôt satisfaisant au niveau des champs d'actions sélectionnés.

pe de ce Grenelle, déjà du simple point de vue du dialogue social qu'il a permis, rassemblant à la table de discussion l'ensemble des composantes de la société, ce qui est inédit sur ce thème. C'est une bonne base pour que, enfin, les impératifs écologiques de prévention et d'action ne se heurtent plus à l'indifférence, à l'incompréhension administrative et politique ou aux lobbies et intérêts privés à court terme mais se cristallisent comme une vraie culture autour du développement durable. J'espère donc voir aboutir certaines décisions et mesures annoncées, à l'instar de la décision d'instituer

une taxe carbone, de lancer un programme d'isolation des bâtiments anciens.

Cependant il faut que cette orientation se pérennise, il serait catastrophique que des acteurs comme l'Etat ou le Medef ne se soient, en fait, que laissés tentés par la dynamique à court terme d'un programme de « *grands travaux écolos* » ou la création de marchés spontanés mais pas nécessairement durables, version « *start-up vertes* » histoire de booster la croissance qui fait tellement défaut... Alors que l'enjeu véritable serait précisément d'inventer un autre contenu à la croissance.

A ce titre, remarquons quand même que les entreprises s'en sortent relativement bien, même si certains osent s'élever contre la proposition de les amener dés-

Il faut souligner que la France n'a baissé ses émissions, par rapport au niveau de 1990, que de 0,8 % alors que, dans le même temps, le Royaume Uni les a réduites de 14 % et l'Allemagne de 17 %.

ormais à garantir et à prouver l'innocuité des produits qu'elles commercialisent ... De fait, leurs efforts seront de l'ordre du volontariat et de l'autocensure, en effet, les concernant, très peu de contraintes seront adoptées. Voilà qui fait particulièrement résonner la critique portée contre la France vis à vis de sa politique de réduction des gaz à effet de serre (GES). En effet, d'après le rapport Syrota, il semble évident que nous ne pourrions pas tenir nos engagements de réduire par quatre nos émissions de GES d'ici 2050. J'avais, d'ailleurs, eu l'occasion, il y a un an, de dénoncer la rupture d'ambition du Plan National d'Allocations de Quotas d'émissions de CO2. En effet, pour ce

qui est des industries, sur la période 2005/2007, le plan français autorisait des émissions à hauteur de 150 millions de tonnes de CO2. Finalement ces industries n'en ont émis que 132 millions de tonnes. Dans ces conditions, la reconduction du même seuil (150 millions) signait la fin des efforts, la stagnation, voire le recul après l'élan. Désengagement insoutenable ! Désengagement irresponsable, puisque l'objectif, d'ici 2012, de diminuer les rejets de GES, au niveau européen, de 8 % du niveau d'émissions de 1990, est déjà trop peu ambitieux face à l'accélération du réchauffement et à la multiplication des manifestations et dommages écologiques qui en résultent. Ce plan français était donc bien trop frileux et en retrait du précédent. Il faut souligner que la France n'a baissé ses émissions par rapport au niveau de 1990 que de 0,8 %, alors que, dans le même temps le Royaume Uni les a réduites de 14 % et l'Allemagne de 17 %.

Le défaut d'ambition est aussi vrai quand le Grenelle n'adopte pas la référence aux meilleurs techniques disponibles ou aux meilleures performances accessibles, c'est le cas quand on fixe la consommation énergétique des logements à 50kwh par mètre carré et par an, c'était la revendication et la proposition des professionnels de l'isolation il y a déjà 5 ans, aujourd'hui les allemands nous démontrent que l'on peut viser le seuil des 20 kWh/m2 par an...

Le défaut d'ambition confine à la ruse quand, à propos du nucléaire, le Président annonce sa volonté de ne créer aucun nouveau site... pourquoi faire quand on peut créer de nouvelles centrales ou réacteurs sur des sites existants ! Ainsi, une unité d'une puissance de 1650 MW dite « *flamanville 3* » sera construite avec la technologie des réacteurs d'eau sous pression de type

EPR... On peut faire plus de nucléaire sans augmenter les sites. Nous jurer l'absence de créations de nouveaux sites ne signifie donc pas réduire la part du nucléaire au profit des énergies renouvelables.

Pour parler de succès il faudra en premier lieu attendre le travail et la mise en musique des comités de suivi, il faudra se doter d'une Haute Autorité d'évaluation chargée du contrôle de son application programmatique et de la présentation d'un rapport annuel au parlement. Il faudra surtout pour transformer cet essai, avoir le courage de voter une loi programme ou une loi cadre ambitieuse. J'attends, notamment, qu'on se dote d'un dispositif qui donne corps à l'application de la Charte de l'Environnement, laquelle a attribué une compétence expresse au parlement au titre de l'article 34 et qui, aux moyens de ces principes, devrait nous permettre d'abroger de façon volontaire ou automatique

maintes dispositions législatives et mesures réglementaires sans passer par la case « *saisine du conseil constitutionnel* ».

La récente proposition de loi d'un de nos collègues visant à introduire en droit pénal de l'environnement un délit général d'atteinte à l'environnement, ce que j'avais moi-même défendu sous les traits d'un délit de mise en danger de l'environnement, démontre, à l'évidence, que des mesures capitales et faciles à adopter, ne sont pas passées par ce Grenelle. Son intérêt majeur restera donc d'avoir impulsé une orientation que j'espère suffisamment forte et sur laquelle on ne puisse jamais revenir. □

* Vice-présidente du groupe, chargée de l'écologie

OGM : aux racines d'un drame

par Jean LAUNAY,
Député du Lot

Au mois d'août dernier, un agriculteur du Lot, Claude Lagorse, producteur de maïs transgénique, s'est donné la mort. Son geste dramatique est survenu alors que devait se tenir, dans sa commune, un pique nique contre les OGM. Le député Jean Launay qui avait annoncé sa participation à cette manifestation a vu sa responsabilité mise en cause dans ce drame. Dans une lettre ouverte, il a tenu à répondre.

Invité comme chaque année depuis 1998 par les Jeunes Agriculteurs du Lot à l'occasion de leur fête annuelle de la Terre, l'accès de la tribune officielle m'a été refusé par le Président départemental au moment de la remise des prix et des prises de parole.

Au delà de l'affront personnel que peut ressentir un élu du suffrage universel (par ailleurs réélu à près de 60 % lors de la dernière élection législative), il convient de s'interroger sur les raisons et les motivations d'une telle attitude . Au fond de moi, je me suis immédiatement demandé et je me demande encore aujourd'hui si elle n'a pas été téléguidée dans sa démarche par quelques aînés mal intentionnés politiquement à mon égard d'une part ou/et mélangeant sciemment d'autres sujets autrement plus graves, je veux parler des OGM.

Car bien qu'aucune explication ne m'ait été donnée, il apparaît qu'on a voulu faire peser sur moi une part de la responsabilité du suicide de Claude Lagorse, survenu trois semaines plus tôt en pleine polémique sur la culture d'OGM. Cela n'est ni digne ni acceptable.

⇒ Oui, j'ai été profondément bouleversé par le geste de Claude Lagorse. Comment ne pas s'interroger en tant qu'élu, en tant qu'homme quand un tel drame survient. Le mouvement contre les OGM est profondément pacifique et n'a jamais eu pour intention de montrer du doigt tel ou tel producteur de bonne foi. Son unique but est de mettre en lumière les contradictions et les dangers de cette culture. Pour autant il est trop simpliste, comme l'ont fait certaines organisations paysannes, d'exploiter ce drame contre ce mouvement. Claude Lagorse ne s'est jamais érigé en porte-drapeau de la cause OGM et n'a laissé aucune explication à son geste. Le suicide est un acte désespé-

ré qui a aussi des ressorts personnels et affectifs.

⇒ Oui, j'avais décidé de participer au rassemblement organisé le dimanche 5 août par le collectif anti OGM du Lot. Je veux rappeler de la façon la plus ferme que ce pique-nique devait avoir lieu, dans le calme, sur un espace du domaine public.

⇒ Oui, mon amitié avec Patrice Vidieu, ancien porte-parole de la confédération paysanne à l'origine de cette manifestation, est forte et ancienne. Et je ne la renie pas alors qu'il a été violemment et injustement mis en cause dans le suicide de Claude Lagorse.

De façon déterminée et claire, j'assume ma position : j'ai l'intuition que les OGM ne sont pas une bonne chose pour notre

J'ai l'intuition que les OGM ne sont pas une bonne chose pour notre santé, pour l'équilibre de notre société dans le contexte de la mondialisation et pour l'agriculture française qui est aujourd'hui dans une situation complexe et difficile.

santé, pour l'équilibre de notre société dans le contexte de la mondialisation, et pour l'agriculture française qui est aujourd'hui dans une situation complexe et difficile.

Et c'est ce mal vivre que je devine dans cette polémique.

⇒ Mesures agro-environnementales, plan végétal environnement, agriculture raisonnée ... Nous assistons à une réelle évolution dans le vocabulaire employé dans le microcosme professionnel, administratif et politique de l'agriculture ; c'est la marque de l'évolution de la

contrainte européenne que je considère à priori comme positive mais sur laquelle il convient bien évidemment de s'assurer des conditions d'application identiques partout, sans que nos propres réglementations nationales n'ajoutent de la difficulté.

⇒ Comment ne pas s'interroger non plus sur les mécanismes de la formation des prix agricoles ? La pression à la baisse est continue. Mais la réalité pour les consommateurs est loin de reproduire parallèlement les efforts demandés aux producteurs. Le fonctionnement des filières, le poids des intermédiaires, la tendance au monopole dans les groupes de distribution sont autant de facteurs qui nécessitent un vrai débat et une plus grande transparence.

Oui, en l'état, notre agriculture ne peut qu'être soutenue par des subventions publiques.

⇒ La contrepartie de ce soutien doit être la qualité. Les agriculteurs l'ont compris, et les agriculteurs lotois en particulier. Mais alors, comment expliquer aujourd'hui au consommateur qu'on peut donner du maïs OGM à consommer à un futur porc label ?

Un débat public et national est indispensable sur les OGM. Les travaux de la mission d'information parlementaire présidée par mon ami et collègue Jean-Yves Le Déaut au printemps 2005 sont une base de départ concrète avec 60 propositions pour une approche progressive au cas par cas. Un moratoire sur la culture doit intervenir tant que le nouveau Conseil des biotechnologies ne sera pas mis en place : il sera chargé d'évaluer les risques sanitaires des OGM. C'est le seul moyen de sortir les OGM du champ des passions. □

B. Hortefeux, ministre de l'ADN et du chiffre

par George PAU-LANGEVIN,
Députée de Paris*

A lors que le groupe socialiste vient d'être reçu par le Conseil Constitutionnel pour lui faire part de ses observations juridiques quant à la constitutionnalité de la loi Immigration, Intégration et asile, notamment sur les deux articles emblématiques concernant les tests ADN et les enquêtes ethniques, Brice Hortefeux poursuit sur sa lancée et présente le bilan de son Ministère.

Etrange démarche en effet que la présentation d'un bilan seulement 6 mois après la création de celui-ci. Le Ministre n'a d'ailleurs toujours pas pu justifier l'adjonction de l'identité nationale aux autres termes de sa dénomination, clin d'oeil à de vieilles thèses soutenues à droite de la droite.

Ce bilan est un non-sens car il présente principalement des chiffres d'éloignement comme critère de qualité de la politique de maîtrise des flux et ce pour montrer aux Français que la police veille. Peu importe si, pour obtenir de tels résultats, on pousse à la défenestration ou au suicide nombre d'étrangers pourchassés ; s'il faut renvoyer des mineurs sans solution ou des personnes venant de pays en

guerre comme la Palestine ou l'Irak, si on arrête et reconduit des étrangers qui passaient seulement par notre pays pour se rendre en Angleterre ou en Norvège. Le Ministre omet aussi de signaler que nombre de personnes reconduites à la frontière pour améliorer les statistiques vont revenir, comme à Mayotte ou en Guyane où il leur suffit de retraverser le Maroni en barque.

De même, habitué à faire du chiffre avec

Les chiffres annoncés montrent plutôt le piètre résultat de cette politique malgré l'ampleur des moyens déployés et le nombre d'arrestations effectuées.

les expulsions de Bulgares ou de Roumains, le gouvernement continue à les reconduire sans ménagements alors que leur pays est maintenant entré dans l'Europe et qu'ils sont donc parfaitement habilités à revenir. Il n'est pas possible de traiter ainsi des citoyens européens.

Les chiffres annoncés montrent plutôt le piètre résultat de cette politique malgré l'ampleur des moyens déployés et le nombre d'arrestations effectuées.

Il est par ailleurs singulier de réserver les emplois non qualifiés utiles à nos entreprises aux ressortissants des autres pays européens qui éprouvent souvent les mêmes besoins de main d'oeuvre, pour rechercher au contraire dans les pays émergents les personnes hautement qualifiées nécessaires au développement de ceux-ci.

Avec le Parti Socialiste, nous continuerons à dénoncer cette politique inhumai-

ne, à plaider pour une réflexion en profondeur sur les causes de l'immigration, et pour des actions efficaces d'information et de coopération dans les pays d'origine, seules à même de nous permettre d'avancer dans la bonne direction. □

* Vice-présidente du groupe, chargée de l'immigration et du co-développement.

La peur de l'autre

par Serge BLISKO,
Député de Paris*

Quatrième texte sur l'immigration en quatre ans, ce projet est un remerciement à la frange d'extrême droite de votre électorat.

Vous avez décidé cette fois de vous attaquer à l'immigration légale, en particulier familiale, alors que le droit de vivre en famille est inscrit dans la Constitution et la Convention européenne des droits de l'Homme. Le regroupement familial ne concerne que 23 000 personnes par an, et dans 68 % des cas, une seule personne : pourquoi tant de craintes ?

Vous avez décidé de faire une sélection économique des migrants : il faudra maintenant avoir des ressources supérieures au SMIC pour pouvoir faire venir sa famille en France, alors même que nombre de familles françaises vivent avec moins que le SMIC sans que cela vous alarme outre mesure !

Vous avez également décidé de vous attaquer aux enfants, de leur faire passer le test du sang. Pour vous, tel enfant sera biologiquement acceptable, tel autre n'aura pas les bons gènes. On comprend le malaise qui a gagné jusqu'à votre

majorité, la filiation n'ayant jamais été en France fondée sur le sang. Toute recherche génétique, utile en matière scientifique ou médicale, ou encore pour la résolution d'affaires judiciaires, sera désormais, à cause de votre texte, entachée d'une connotation douteuse et xénophobe. La science ne peut être un instrument au service d'un clan extrémiste de l'UMP.

Vous avez décidé de vous attaquer aux

Vous avez décidé de vous attaquer aux conjoints de Français en nourrissant une peur de l'autre qui ne correspond pas aux valeurs de la France républicaine. La science ne peut être un instrument au service d'un clan extrémiste de l'UMP.

conjoints de Français, en nourrissant une peur de l'autre qui ne correspond pas aux valeurs de la France républicaine.

Vous entretenez la confusion entre asile et immigration. En transférant la tutelle de l'OFPRA au ministère de l'immigration, vous le privez de sa source première d'information et d'analyse, le ministère des Affaires étrangères. Or l'asile, qui relève du droit international, ne doit pas être au service d'une politique de restriction des flux migratoires.

Vous permettez le recueil de statistiques basées sur les origines ethniques. Introduire ces dispositions sans concertation dans ce texte est pour le moins malvenu et ambigu.

Vous avez décidé de privilégier la communication médiatique au débat de fond ; le recours aux tests ADN en est un exemple. En multipliant les obstacles à l'immigration régulière, vous incitez les migrants à venir en France clandestinement, vous favorisez les réseaux de passeurs et vous alimentez le marché noir de travailleurs clandestins. Ce projet est donc dangereux.

Parce que vous portez un mauvais coup au droit de vivre en famille, mais aussi à la science et à notre conception ouverte de la filiation, à nos principes républicains et à l'image de la France, notre groupe votera contre ce projet indigne et saisira le Conseil constitutionnel pour que les articles contraires à la Constitution soient censurés. □

* Intervention dans l'hémicycle, explication de vote, le 23/10/07

Sans dessus Sans le sou

par Jérôme CAHUZAC,
Député du Lot-et-Garonne *

Beaucoup le craignaient, aujourd'hui nous en sommes certains : les 15 milliards de cadeaux fiscaux, voulus par le Gouvernement et votés par la majorité alors qu'ils n'étaient ni financés ni gagés, ne le seront pas davantage par ce budget. C'est donc un budget inconséquent ; ne serait-ce que pour cette raison, le groupe socialiste ne le votera pas.

Mais il y a plus grave : ce budget est celui des promesses oubliées. Le candidat Nicolas Sarkozy avait promis que ceux qui le souhaitent pourraient travailler plus ; or le volume d'heures supplémentaires prévu est le même que celui de l'année dernière. Il s'était engagé à ce que les Français puissent gagner plus ; or les documents budgétaires, fournis par Bercy, prévoient que la progression du pouvoir d'achat sera moindre que celle envisagée en 2006, dans le dernier budget du gouvernement Villepin. « *Travailler plus pour gagner plus* » ne sera pas possible en 2008.

Il avait également été promis que les personnes ayant acheté leur résidence principale pourraient déduire les intérêts d'emprunt de leurs revenus imposables

pendant cinq ans. Mais seuls ceux qui ont contracté un emprunt après le 6 mai seront concernés. C'était une promesse juridiquement intenable...

Le candidat avait évoqué à Agen les « *patrons voyous* », s'engageant à mettre fin aux avantages invraisemblables que certains s'octroient sous la forme de stock options, retraites dorées et parachutes du même ton. Malheureusement, Mme Lagarde et M. Woerth n'ont pas dû assister à cette réunion, car ils se sont

**Il avait été dit que les efforts pour redresser le pays seraient partagés...
La majorité a refusé de taxer les compagnies pétrolières ; elle votera l'instauration des franchises médicales.**

refusés à toute mesure permettant de mettre un terme à ces pratiques indignes.

Il avait été dit que les efforts pour redresser le pays seraient partagés. La semaine dernière, la majorité a refusé de taxer les compagnies pétrolières ; cette semaine, elle votera l'instauration des franchises médicales.

Enfin, la dette publique devait baisser. Il n'en sera rien, car ce budget est fondé

sur un taux de croissance irréaliste. Au nom de quoi notre pays serait-il le seul épargné par une crise financière, quand nos principaux partenaires, telle l'Allemagne, révisent à la baisse leurs prévisions de croissance ? Nicolas Sarkozy dit vouloir 3 % de croissance, mais la parole présidentielle ne suffira pas à nous prémunir contre la crise, et elle cèdera, comme la ligne Maginot, dès les premières attaques.

Pis encore, ce budget est celui des reniements programmés. Certes, les crédits pour l'enseignement supérieur, la recherche et la justice sont privilégiés, mais ils seront les premières victimes des régulations budgétaires. S'agissant des prélèvements obligatoires, la fiscalité écologique ne se substituera pas aux taxes

existantes, mais s'y ajoutera. Quant à la CRDS, la CSG et la TVA, la question n'est pas de savoir si elles augmenteront, mais quand ! Certainement après les élections municipales – mais avant la présidence de l'Union, car le chef de l'État ne pourra se prévaloir d'une quelconque autorité si les finances du pays vont à vau-l'eau !

Budget inconséquent, budget des promesses oubliées et des reniements programmés : le groupe socialiste votera contre. ☐

* Vice-président du groupe chargé des finances. Intervention dans l'hémicycle, le 23/10/07, explication de vote

Loi programme minimum

par Victorin LUREL,
Député de la Guadeloupe*

Monsieur le ministre, nous commençons à vous aimer beaucoup outre-mer ! Vos fréquents voyages, ainsi que vos performances de football, kitesurf, canoë-kayak, plongée sous-marine, plaisent incontestablement en votre faveur. Ces opérations fort sympathiques nous divertissent, et nous apprécions l'athlète. Mais nous aimerions apprécier le ministre tout autant, et comprendre le politique...

Vous nous présentez un budget en baisse de 6,8 %, soit 127 millions de moins à périmètre constant. En commission, vous avez dit que vous fourniriez des documents rectifiés, évoquant des erreurs d'impression survenues à Bercy. Comme nous les attendons toujours, nous travaillons donc, dois-je comprendre avec de faux documents... Les chiffres rectifiés feraient état, selon vous, d'une augmentation de 2,1 %. Mais, monsieur le ministre, nous ne sommes pas encore lobotomisés ou « *lo-domtom-isés* », si vous me permettez ce néologisme !

Avec 1,73 milliard, ce budget, à comparer aux 29 milliards du PIB total de nos quatre régions, ne peut avoir aucun effet

de levier sur l'offre et la demande, et favorise au contraire la stagnation. Votre politique ne nous offre pas le surcroît de croissance qui nous manque pour dynamiser l'activité et créer des emplois. En outre, elle est fort mal coordonnée avec la politique monétaire de la Banque centrale européenne, dont la lutte obstinée contre l'inflation a des répercussions particulièrement calamiteuses chez nous. Le Gouvernement reste les bras croisés, alors que les taux d'intérêt atteignent 5 %, sans que ces chiffres ne se justifient en rien par la prime de risque. Une telle

Vos fréquents voyages, vos performances de football, kitesurf, canoë-kayak, plongée sous-marine nous divertissent et nous apprécions l'athlète. Mais nous aimerions apprécier le ministre tout autant et comprendre le politique.

situation constitue une extorsion de rente, un véritable tribut payé aux banques. En libéralisant le crédit immobilier pour les ménages et les entreprises, on libérerait en même temps un vrai gisement de croissance.

Par ailleurs, l'État n'a pas fini de rembourser les 500 millions d'arriérés dus aux opérateurs du logement en outre-mer, et les 25 millions d'augmentation de

la ligne budgétaire unique pèsent peu face à l'ampleur des besoins ; à la Guadeloupe, l'Association des maîtres d'oeuvre sociaux a presque déposé le bilan. Je vous supplie de renoncer à l'idée de consacrer la défiscalisation au seul logement social : nous n'avons jamais demandé cela. L'occasion vous est offerte, en revanche, de faire mieux circuler le foncier en facilitant la sortie de l'indivision, et de récupérer ainsi des centaines de millions d'euros actuellement immobilisés.

Vous présentez un budget d'incitation, et vous avez abandonné l'ancienne conception des lois de programme, qui fixaient des objectifs déterminés à un horizon prévisionnel. Or, l'outre-mer souffre d'un déficit d'équipements publics. À la Guadeloupe, alors que le traitement des ordures ménagères coûtera 300 millions sur cinq ans, l'État

n'apporte rien, et l'Europe 39 millions seulement, car elle entend favoriser, par son fléchage « *lisbonno-compatible* », l'économie du savoir et de la connaissance, les TIC, etc.

La mise aux normes sismiques des établissements publics coûtera 1,5 milliard sur dix ans ; les infrastructures routières, 1 milliard sur quinze ans. L'État, là non plus, ne verse rien. Avec la défiscalisation, ce sont uniquement les contribuables fortunés de la métropole qui investiront en outre-mer, par générosité. Votre loi de programme ne répondra pas aux besoins criants. C'est pourquoi le groupe socialiste ne peut voter un tel budget. □

* Vice-président du groupe chargé de l'Outre-mer. Intervention dans l'hémicycle le 06/11/07

Causes nationales et (in)conséquences

par Jean-Louis TOURAINE,
Député du Rhône*

La santé publique exige une volonté politique, des moyens budgétaires et l'affirmation de valeurs. Il s'agit en effet d'améliorer l'état sanitaire de tous nos concitoyens, mais aussi de prévenir des menaces, des épidémies, des fléaux sanitaires, et de protéger les plus faibles et les plus vulnérables d'entre nous. Face à l'inégalité du fardeau sanitaire que fait peser sur nous la nature, certains se contentent de regrets, d'autres pensent que cette injustice insupportable doit être corrigée. C'est précisément la mission de notre politique de santé publique.

Pour mieux aborder ces questions, nous devons faire preuve d'une plus grande clarté en nous débarrassant d'un jargon trop souvent hermétique pour nos concitoyens. Il faut également réaliser la régionalisation que nous appelons de nos vœux. Les ARS seront utiles à condition qu'elles soient dotées de moyens budgétaires adéquats, sans transferts non compensés de compétences. Il serait également nécessaire d'augmenter les crédits de certaines missions de santé publique.

Je pense notamment à la prévention, domaine où notre pays est en retard par rapport à nombre de pays voisins, notamment d'Europe du Nord. Les 430 millions d'euros inscrits dans ce budget ne suffiront pas à combler notre retard...

Le rapporteur semble relativiser la mise en œuvre des crédits : ils sont effectivement maintenus au niveau de 2007 malgré les contraintes budgétaires actuelles, mais rien ne justifie un tel manque d'ambition.

Ce serait une erreur de chercher à réaliser de petites économies : tous les professionnels savent que les investissements en matière de santé permettent de fortes économies. Il faut investir dans la santé publique afin d'améliorer la maîtrise médicalisée des coûts.

Les temps sont durs, c'est exact, mais pas pour tout le monde.

Ce serait une erreur de chercher à réaliser de petites économies : tous les professionnels savent en effet que les investissements en matière de santé permettent de fortes économies ! La prévention, le dépistage précoce, les soins prodigués au moment opportun seront toujours d'un coût moindre que la prise en charge lourde de maladies installées ou mal soignées. Il faut donc investir dans la santé

publique afin d'améliorer les perspectives de maîtrise médicalisée des coûts.

J'en viens à la question du cancer, où les nombreux effets d'annonce du Gouvernement n'ont produit qu'un résultat médiocre. Certains en avaient pourtant fait une « *cause nationale* » pendant la campagne présidentielle ! Les résultats sont là : la prévalence des cancers augmente et ces maladies sont devenues la première cause de mortalité en France. S'agissant du tabagisme, la loi Evin a été complétée par de nouvelles dispositions, mais leur frilosité est telle que nous avons perdu notre place dans le groupe des pays les plus en avance dans ce domaine. Il y a pourtant des vies à sauver en grand nombre et de nombreuses recherches à mener.

La France stagne également pour ce qui est de la lutte contre l'alcoolisme, qui progresse dans la jeune génération. Nous attendons également des décisions plus courageuses pour ce qui est de l'environnement : malgré de nombreux effets d'annonce, à Grenelle comme ailleurs, les résultats manquent.

Le sida, grande cause nationale lui aussi, est dramatiquement délaissé ; nombreuses sont les associations qui ont vu diminuer leurs subventions, ce qui a entraîné licenciements et diminution des activités. Aujourd'hui près de la moitié des malades dépistés sont au stade de sida avéré, lequel se situe souvent cinq à neuf ans après la contamination ; l'efficacité du traitement est donc moins complète, et ce délai est aussi responsable

de nombreuses contaminations supplémentaires. Hier maladie toujours mortelle, le sida est devenu une maladie chronique. Davantage de malades à suivre devrait signifier davantage de moyens financiers, Madame la ministre ! Et pour longtemps, car le vaccin n'est pas pour demain.

Pour organiser la lutte contre le sida, les COREVIH ont remplacé les CISIH dans chaque région. L'objectif, louable, était d'impliquer davantage les différents acteurs, y compris associatifs, à côté des soignants. Malheureusement, l'insuffisance de concertation a entraîné le désaveu de nombreuses associations : en Rhône-Alpes par exemple, on a tenté de mettre en place le COREVIH en violation des règlements, en remplaçant des votes par des désignations.

Je n'évoquerai donc pas les problèmes de la psychiatrie et du programme « *Drogue et toxicomanie* », dont ce projet ne prend pas non plus la mesure.

Joint au projet de loi de financement de la sécurité sociale et aux désastreuses franchises médicales, ce budget conduira donc à un recul de la santé publique, dans laquelle il faudrait au contraire investir en impliquant davantage l'ensemble des praticiens. □

* Rapporteur spécial de la commission des finances, de l'économie générale et du plan. Intervention en séance le 06/11/07.

Un marché du travail à l'anglaise

par Jean-Patrick GILLE,
Député d'Indre-et-Loire*

D'aucuns ont parlé d'un budget de transition pour qualifier la mission que nous examinons cet après-midi. Pour ma part, je préfère dire qu'il s'agit d'un budget de déconstruction des politiques et des dispositifs en faveur de l'emploi. Le Gouvernement prend prétexte d'un hypothétique retour de la croissance – qui, malheureusement, s'éloigne chaque jour davantage – et de la mise en chantier d'une série de réformes dont aucune n'a abouti – unification du service public de l'emploi, simplification des contrats aidés, remise à plat des règles d'indemnisation du chômage, réforme du contrat de travail, refonte de la formation professionnelle – pour opérer sans tarder de nombreuses restrictions budgétaires dans les programmes relatifs au travail et à l'emploi.

Une lecture rapide pourrait laisser croire que c'est un pari optimiste sur l'avenir qui vous conduit à raboter par anticipation nombre de lignes budgétaires. Mais une lecture plus attentive m'a convaincu que votre précipitation procédait de la volonté de calquer notre marché du travail sur le modèle anglo-saxon, dans lequel, si le taux de chômage est statistiquement

plus faible que chez nous, un salarié sur quatre connaît le chômage chaque année, la durée moyenne de travail hebdomadaire, si l'on considère l'ensemble des salariés, est inférieure à la nôtre et le nombre de travailleurs pauvres sensiblement supérieur.

C'est à un changement de modèle que vous aspirez, et cela vous pousse à commencer par détruire les dispositifs actuels de sécurisation de l'emploi. À

La perspective de créer un contrat unique d'insertion -pour séduisante qu'elle puisse paraître- ne justifie pas d'affaiblir les autres dispositifs sans attendre qu'il soit en place.

preuve, alors que nous convenons tous de la nécessité de mieux évaluer les politiques d'emploi, vous refusez d'évaluer le plan de cohésion sociale lancé par M. Borloo en 2005. À vous croire, l'arme absolue pour terrasser le chômage, c'est la réforme du service public de l'emploi, via le démantèlement de l'ANPE et sa fusion avec l'UNEDIC ! Si cette réforme est susceptible de simplifier la vie des demandeurs d'emploi, elle ne saurait en elle-même créer des emplois et elle

risque même d'en supprimer dans les deux organismes. Force est d'admettre qu'une telle fusion aura un coût, estimé à 300 ou 400 millions et qui n'est pour l'heure pas budgété. À l'inverse, il est prévu de réduire de 50 millions la subvention de l'ANPE et le financement des maisons de l'emploi.

Bien que masquée par une présentation opaque des chiffres, plus nette encore est la remise en cause des contrats aidés. Dans le secteur marchand, on peut déplorer la disparition du soutien à l'emploi des jeunes en entreprise – SEJE –, la diminution de 33 % de la dotation pour les contrats initiative emploi, les 140 millions de suppression d'exonération sur les contrats de professionnalisation. Dans le secteur non marchand, vous prévoyez une baisse de 18 % en volume financier des contrats d'accompagnement dans l'emploi et une réduction de 21 % des contrats d'avenir ; je ne parle pas du congé de solidarité outre-mer...

Il s'agit de coupes claires qui génèrent des effets de stop-and-go propres à déstabiliser tous les dispositifs d'insertion par l'économie. La perspective de créer un contrat unique d'insertion – pour séduisante qu'elle puisse paraître – ne justifie pas d'affaiblir les autres dispositifs sans attendre qu'il soit en place.

Je pourrais évoquer aussi l'amputation des crédits de la formation professionnelle, notamment – c'est le plus scandaleux – de ceux consacrés à la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Enfin, la forte mobilisation en faveur des jeunes semble abandonnée – en particulier, rien n'est prévu dans ce budget pour financer les écoles de la deuxième chance, dont le candidat N. Sarkozy avait pourtant dit qu'il devrait y en avoir une dans chaque département.

Nous assistons donc à une véritable entreprise de déconstruction des politiques de l'emploi, sans que soient définis des dispositifs de lutte contre l'emploi précaire ou le phénomène croissant des travailleurs pauvres, nouvelle réalité du marché de l'emploi. Pire : les choix du Gouvernement et le principe qui régit son action – déréguler le marché du travail à tout prix – aggraveront ces tendances. C'est pourquoi le groupe SRC ne votera pas ce budget, qui détruit plus qu'il ne construit une politique de l'emploi. □

* Intervention dans l'hémicycle le 07/11/07.

Franchises et dissimulations

par Jean-Marie LE GUEN,
Député de Paris*

La politique du Gouvernement est-elle faite de continuité ou de rupture ? Personne dans cet hémicycle ne semble avoir envie d'assumer le bilan des cinq dernières années en matière de sécurité sociale. Il est vrai que nous ne pouvons aujourd'hui que constater l'échec de la réforme de 2004, à commencer par les chiffres de nos déficits de 2006 et de 2007 ou par le raté dramatique du dossier médical personnel, sur lequel il a fallu constituer une mission parlementaire pour enquêter (...).

Nous aurions pu apprécier l'abandon de certaines positions idéologiques. Ainsi, le texte reconnaît expressément la faillite de la convention médicale, celle-là même qui devait régler les questions de la permanence des soins, de la prévention et du bon usage des soins, en les sortant du débat conventionnel. La convention ne remplit pas ces objectifs essentiels, et il faut désormais avoir recours à des modes d'incitation par la rémunération des praticiens qui n'en font pas partie. Le texte envisage aussi, même si c'est de façon timide, que le paiement à l'acte

pourrait ne plus être un dogme intangible. Le constat de faillite a donc à la fois des aspects financiers et politiques, et j'espère que Xavier Bertrand pourra nous expliquer comment il peut constater aujourd'hui un dérapage de 4 milliards qui n'était pas annoncé il y a encore quelques semaines. Comment, en effet, proposer une politique alternative sans s'expliquer d'abord ? (...)

Vous avez inventé la loi de finances à

Dans trois mois nous savons tous que vous serez confrontés à une crise financière sans précédent, sans compter, peut-être pour la première fois, une crise sanitaire. C'est notre état-providence qui est en crise parce que vous n'avez pas su ni voulu le réformer à temps.

durée limitée. Votre goût général pour la précarité doit déteindre sur le budget... Car dans trois mois, nous savons tous que vous serez confrontés à une crise financière sans précédent, sans compter, peut-être pour la première fois, une crise sanitaire. Au-delà des effets injustes de votre politique à l'égard des familles et des retraités, c'est notre État-providence qui est en crise, parce que vous n'avez pas su ni voulu le réformer à temps. Nous savons que notre système de protection sociale doit être profondément réformé,

qu'il s'agisse des retraites ou du système de santé. Nous savons que le vieillissement de la population vient bouleverser le fonctionnement de notre État-providence, du point de vue des retraites, de la maladie ou plus généralement du travail, et que le monde s'est engagé dans la révolution génomique alors que nous n'avons même pas encore tiré les conclusions de la transition sanitaire que nous connaissons. Nous savons que notre système de santé doit intégrer les nouvelles technologies de la communication qui sont encore balbutiantes dans notre pays.

Ces réformes, il eût fallu avoir le courage de les mener pour de bon, en faisant appel à l'effort des Français. Ils savent que nous aurons à dépenser beaucoup plus pour notre santé dans les années

L'augmentation de la CRDS est déjà inscrite en filigrane dans ce PLFSS. Osez me contredire et dites haut et clair que la CRDS n'augmentera pas en 2008, pour assainir le passif dû à votre mauvaise gestion !

qui viennent, qu'il s'agisse des prélèvements obligatoires ou des dépenses personnelles. Mais ils voudraient avoir la certitude que cet effort leur sera demandé en temps et en heure et qu'il sera utilisé efficacement. (...) Mais, si vous parlez beaucoup de réformes, le texte ne comporte rien de sérieux en ce sens. (...)

La crise financière est avérée : les déficits s'ajoutent les uns aux autres sans aucun espoir, ni du point de vue des recettes, ni de celui des dépenses. Ce budget n'a pas été construit de façon sincère. (...). La Cour des comptes a fermement appelé l'attention sur la dégradation de la situation, précisant que 40

milliards seront nécessaires pour financer les déficits sociaux en 2009. A ces mises en garde sur l'énormité des sommes à trouver, que répond le Gouvernement ? Rien !

(...) La Caisse des dépôts aura bien du mal à assumer le déficit que vous imposez à la sécurité sociale, déficit qui est déjà de 700 millions cette année, et qui s'élèvera à 1,2 milliard en 2008. Or, les fameuses franchises censées tout résoudre ne rapporteront que 700 à 800 millions. Autant dire que l'augmentation de la CRDS est déjà inscrite en filigrane dans ce PLFSS, mais vous le dissimulez aux Français, qui subiront cette vilénie après les municipales. Osez me contredire et dites haut et clair que la CRDS n'augmentera pas en 2008, pour assainir le passif dû à votre mauvaise gestion !

(...) Nous ne devons pas redouter de dépenser plus si nous rendons de ce fait la société française plus solidaire et plus compétitive. Mais, ayant, par votre incurie, placé la sécurité sociale dans une situation calamiteuse, vous ne vous faites pédagogues que pour proclamer les bienfaits des remboursements et des franchises médicales, autant d'étapes supplémentaires sur la voie de la privatisation de la sécurité sociale. (...)

Madame la ministre, vous avez expliqué que le montant des franchises serait limité à quatre euros par mois. Mais où cela apparaît-il dans le texte ? Non seulement les franchises s'ajoutent au ticket modérateur, aux dépassements d'honoraires et aux remboursements, mais il n'est pas prévu qu'elles soient plafonnées. Le Président de la République ayant indiqué que les franchises étaient destinées à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, on comprend qu'elles sont vouées à augmenter en tant que de besoin, et l'on comprend tout l'intérêt de

la saignée financière à laquelle vous soumettez les comptes sociaux : parvenir à ce que les Français renoncent à la solidarité nationale. Au terme de la manoeuvre, les malades paieront pour les malades, au mépris du principe qui fonde notre sécurité sociale et selon lequel les bien-portants payent pour ceux qui ne le sont pas. Voilà la réalité de votre projet !

(...) Cette situation financière considérablement dégradée s'assortit en outre d'une crise sanitaire sans précédent. J'évoquerai en premier lieu la désertification médicale, qui ne résulte pas seulement de la pénurie des personnels de santé - dont nous sommes, pour partie, responsables, je l'admets. Vous avez en effet notoirement aggravé la situation par la convention de 2005, rejetée par une large majorité de médecins généralistes - et vous vous étonnez maintenant que les jeunes médecins ne vous suivent pas ! Le système de santé est totalement désorganisé car, par clientélisme, vous restez attachés à un modèle de médecine libérale dépassé, celui du médecin de famille installé dans un village. On n'en est plus là du tout ; ce qui importe désormais, c'est une prise en charge globale. (...)

Que dire encore de la crise de l'hôpital public ? (...) Le résultat de votre politique, c'est l'irruption des fonds de pension dans le système sanitaire français. Ainsi, Blackstone, appâté par la très forte rentabilité prévisible, a racheté cet été pas moins de quatre-vingt cliniques privées, ce qui lui permettra de s'engraisser sur le dos de la sécurité sociale. Les appétits de Blackstone et de la Générale de santé, dont le cours de Bourse ne cesse de monter, vous paraissent-ils normaux, et rassurants pour notre système de santé ? Voilà la réalité de votre politique !

Vous avez décidé de prendre les jeunes internes comme boucs émissaires. Pour répondre à l'urgence sanitaire, Mme la ministre et ses services ont choisi la contrainte ! Après quelques semaines de ce mouvement social, nous avons tous compris que ce n'était pas la bonne solution. Nous avons besoin de ces jeunes médecins pour assurer l'avenir de notre système de santé ! Nous devons comprendre leur demande. Ils ne vous demandent ni plus d'argent, ni je ne sais quel monopole : ils vous demandent simplement de pouvoir exercer et garantir à leurs patients la qualité des soins, conformément à ce qu'ils ont appris. Ils savent que le modèle dans lequel nous vivons aujourd'hui ne permet pas de garantir cette qualité des soins aux Français.

Ce n'est pas à la sécurité sociale de

Le système de santé est totalement désorganisé car, par clientélisme, vous restez attachés à un modèle de médecine libérale dépassé, celui du médecin de famille installé dans un village. On n'en est plus là du tout. Ce qui importe c'est une prise en charge globale.

répondre à ce problème, mais bien à l'État, qui doit s'en saisir en urgence. Pourquoi pas un Grenelle de la santé ? (...)

La question de la santé est en passe de devenir la plus importante du quinquennat. Pendant cinq ans, vous n'avez rien fait ; et aujourd'hui, vous abordez cette question de la plus mauvaise manière qui soit. □

* Extraits de son intervention dans l'hémicycle le 23/10/07. Exception d'irrecevabilité.

“Rentrer dans une OTAN non réformée n’a aucun intérêt”

Interview de Hubert VÉDRINE

Est-ce que l’on doit réhabiliter la formule « défendre les intérêts de la France » qui peut apparaître comme désuète ?

Pourquoi serait-ce désuet ? Tous les pays dans le monde défendent leurs intérêts. Pourquoi être hypocrite ? Tout ministre du Commerce extérieur de gauche a fait ce qu’il faut pour que l’on vende des Airbus. Pourquoi cette ingénuité comme si la France était, non pas un pays, mais une organisation philanthropique ou une sorte de « *boy-scout global* » qui n’aurait aucun intérêt concret à défendre ?

Or ce n’est pas vrai. Nous sommes un pays de 60 millions d’habitants avec des intérêts très économiques, de sécurité, etc. que nous devons assumer. Il faut le dire aux gens, sinon ils sont inquiets. Notre priorité est d’articuler ces intérêts dans l’Europe avec 26 autres pays dont chacun a des intérêts à défendre. Ce qui se passe à Bruxelles n’est pas l’invention abstraite d’une politique « *européenne* » mais c’est l’ajustement européen des intérêts nationaux des Etats-membres. Il faut l’assumer. Et cela ne nous empêche pas de faire des propositions pour améliorer le monde.

Est-ce que la politique étrangère française correspond aux évolutions que la mondialisation induit ?

La plupart de ceux qui disent qu’il faut

« *moderniser* » la politique étrangère française finissent par proposer de s’en remettre à l’Europe, ou de s’aligner sur les Etats-Unis. Je ne suis pas sur cette ligne. En Europe, il n’y aura pas de politique étrangère unique mais une harmonisation des politiques étrangères françaises, allemandes, britanniques... Donc nous ne pouvons pas nous en remettre à « *l’Europe* ».

Et s’il s’agit au nom de la modernisation de nous aligner sur les USA, ce n’est pas notre intérêt. Je reste fidèle à la formule illustrée aussi bien par De Gaulle que par Mitterrand : « *Ami, allié mais pas aligné* ». Nous sommes les alliés des USA, c’est évident et personne ne propose de sortir de l’Alliance. Nous sommes les amis du peuple américain mais il n’y a pas de raison de remettre notre sort entre les mains des dirigeants américains qui peuvent être sages, mais aussi aventuristes. Et ce n’est pas par prétention française, ni par anti-américanisme.

C’est une question de prudence légitime de ne pas confier notre destin à un autre pays, aussi proche soit-il. Une réorientation qui se traduirait par un alignement, ne serait pas acceptable et d’ailleurs pas soutenue par l’opinion. Mais je sais que dans la majorité actuelle (et aussi un peu à gauche), beaucoup sont tentés ; J’ai écrit la 2ème partie de mon rapport pour mettre en garde ceux qui veulent aller dans ce sens...

Pourquoi faites-vous de 2009, une étape-clé dans les relations franco-américaines ?

Parce qu'il y aura alors un nouveau Président, ou une nouvelle Présidente. Nous verrons mieux dans ce qui a été détestable dans la politique de Bush ce qui est structurel ou conjoncturel. Les USA resteront souverainistes, convaincus qu'ils doivent être le leader mondial, et unilatéralistes. En revanche, ils pourraient être moins aventuristes, moins militaristes et retrouver une attitude plus équilibrée au Proche-Orient, avec protection normale de la sécurité d'Israël sans l'alignement complet sur les thèses du Likoud, comme cela a été le cas ces dernières années.

2009 c'est important d'autant plus important que nous pourrions consacrer cette période à essayer de rechercher avec les autres grands pays européens des positions et des suggestions communes, au lieu de discuter avec la nouvelle administration américaine en ordre dispersé. Cela pourrait avoir un poids formidable et cette proposition que je fais s'adresse à la fois à la majorité et à l'opposition, tout le monde doit y travailler.

Quelle est votre analyse sur un futur de l'OTAN ? Les initiatives récentes de Nicolas Sarkozy vont-elles dans ce sens ?

Je pense que rentrer dans l'OTAN, si l'OTAN n'est pas modifiée en profondeur, n'a aucun intérêt et beaucoup d'inconvénients. Cela serait perçu dans le monde entier comme un alignement incompréhensible sur les USA, et une perte d'autonomie et de capacité d'initiative de la France.

En revanche, envisager le retour de la France dans une Alliance atlantique profondément modifiée avec un véritable pilier européen, utiliser notre disponibilité

pour provoquer cette réforme, cela peut avoir un sens. Il n'y a pas de raison de condamner cette tentative a priori. Mais il faudra que le Président Sarkozy précise quelles sont les conditions pour un éventuel retour dans une Alliance, quelle y serait la nouvelle influence française, quelle serait la nature d'un pilier européen. Le Parlement devrait être informé des termes et des étapes de la négociation. Et si le gouvernement nous dit un jour « *les conditions sont remplies* », il faudrait alors un débat au Parlement pour l'évaluer.

Je suis plus préoccupé par un courant que j'appellerais « *néo-conservateur à la française* » qui existe chez les intellectuels, dans les médias, chez les experts qui, en partant d'apparentes bonnes intentions du genre : mettre la morale au centre des choses, combattre la « *realpolitik* », etc. risquent de connaître la même évolution que les néo-conservateurs américains. Cela existe à droite mais aussi à gauche. Cette conception voit l'Occident comme un bloc propagateur actif de ses valeurs universelles qui risque d'avoir à affronter inéluctablement les autres blocs. La vigilance n'est pas assez grande sur cette dangereuse tentation intellectuelle et politique.

On vous sent réticent sur toute la question « droits de l'Homme ». Est-ce que l'on peut résumer votre pensée, sans la caricaturer, au passage d'une « posture des droits de l'Homme » à la mise en oeuvre d'une doctrine de la sécurité ? Et est-ce que de ce fait on ne peut pas vous reprocher d'avoir une vision purement sécuritaire de la politique étrangère ?

Permettez-moi de dire que je ne me reconnais pas dans cette question. On ne peut pas avoir une politique étrangère qui fasse l'impasse sur les droits de l'Homme ni qui soit eux. Je n'ai jamais

émis le moindre doute sur la démocratie ou les droits de l'Homme auxquels je suis aussi viscéralement attaché que les militants des ONG. C'est sur notre prosélytisme que je m'interroge. Avons-nous, nous Occidentaux, les moyens d'imposer la démocratie et le respect des droits de l'Homme de l'extérieur ? Ce serait bien, mais il n'y a pas de formule magique pour transformer la Russie, la Chine ou l'Arabie Saoudite... en une sorte d'énorme Danemark ! Sinon cela serait déjà fait.

Il n'y a pas d'un côté des réalistes glacés indifférents au sort des populations et de l'autre des gens généreux disposant d'une formule magique pour le respect des droits de l'Homme, puisque précisément ils ne l'ont pas.

Je suis dans ce domaine pour une approche très professionnelle. C'est très différent de rétablir la démocratie, ou d'établir la démocratie en partant de zéro ; dans une société homogène ou hétéro-

gène ; quand cela résulte d'une intervention extérieure ou d'un cheminement historique interne, etc.

Je ne suis évidemment pas pour une politique purement sécuritaire, au contraire. A titre d'exemple dans l'affaire du terrorisme, l'approche américaine purement sécuritaire est insuffisante. Bien sûr il faut se protéger le mieux possible mais ce n'est pas suffisant. Ni droite-l'hommiste, ni sécuritaire, j'ai une approche politique globale, tout simplement, que ce rapport m'a donné l'occasion de développer à un moment où on sent l'opinion hésitante. □

Propos recueillis par Hervé Jégouzo

—————
* A lire « *Rapport sur la France et la mondialisation Septembre 2007* » Editions Fayard
Voir également : www.hubert.vedrine.net

Extraits du rapport Védrine

Quelle politique étrangère dans la mondialisation ?

Il faut donc ne plus penser au multilatéralisme comme à une panacée, un substitut à la volonté et à la responsabilité de chaque gouvernement mais agir, à l'intérieur du système multilatéral, ou dans le cadre de négociations inter gouvernementales ad hoc pour exercer une action régulatrice (...).

Il y aura demain comme aujourd'hui, une politique étrangère française et britannique, et allemande, etc.... Nous n'allons pas nous en remettre à "l'Europe", contrairement à ce que certains annonçaient ou préconisaient, ni mettre sac à terre. Pas d'échappatoire possible. Nous allons devoir continuer à penser et à repenser notre politique étrangère, pour nous-mêmes, et aussi pour peser de tout notre poids dans l'élaboration de la partie européenne commune des politiques étrangères des Vingt Sept (...).

*Il n'y a pas à opposer politiques de puissance -qui restent largement pratiquées dans le monde quoique l'on croie en Europe- et politiques d'influence qui la continuent par d'autres moyens, sur d'autres terrains avec d'innombrables leviers. La pseudo panacée - tout miser sur l'influence par défaut de puissance - n'en est évidemment pas une, que ce soit pour la France ou **pour l'Europe** (...).*

La démocratisation devrait être traitée comme un processus souhaitable mais périlleux, et non comme une conversion aisée. Nous avons besoin de nous doter d'une véritable doctrine d'encouragement à la démocratie, ajustée au cas par cas, sans relativisme ni néo colonialisme. Sans oublier qu'une ancienne puissance coloniale n'est pas la mieux placée (...). Soyons francs, notre action peut être décisive dans un pays donné, à un moment donné, mais elle ne peut pas être « le » centre de notre politique. Ce qui en forme le cœur c'est notre sécurité.

Pouvoir d'achat

Jean-Marc AYRAULT, Président du Groupe socialiste

Il y a en effet six mois que vous gouvernez, Monsieur le Premier ministre, et votre promesse de travailler plus pour gagner plus s'est brisée sur le mur de la réalité. Carburants, produits de première nécessité, loyers, dépenses de santé vident tous les jours un peu plus le porte-monnaie des Français. Vous n'êtes pas responsable, dites-vous de la flambée des prix des matières premières, mais vous êtes coupable d'imprévoyance ! À aucun moment, vous n'avez intégré cette inflation que les Français subissent au quotidien. Vous avez refusé de soutenir le SMIC. Vous avez refusé de doubler la prime pour l'emploi. Vous avez oublié la négociation paritaire sur les salaires. Vous avez gaspillé quinze milliards au profit de quelques privilégiés. Vous avez construit un système d'heures supplémentaires dont les chefs d'entreprise disent qu'il n'est pas applicable. Voilà votre politique depuis six mois ! Mais lorsque l'on entend la ministre de l'économie dire que si l'essence est chère, il faut prendre sa bicy-

clette... Nous n'acceptons pas ce fatalisme ni ce constat d'impuissance. Nous proposons donc à nouveau nos propres solutions, le rétablissement de la TIPP flottante, le prélèvement exceptionnel sur les compagnies pétrolières pour financer l'investissement dans les transports publics, le rétablissement de la TIPP pour les compagnies aériennes qui en ont été dispensées par votre majorité, un chèque transports obligatoire pour permettre aux Français de se déplacer, en particulier pour se rendre à leur travail ou suivre des formations.

Nous vous demandons enfin d'organiser une vraie négociation avec les partenaires sociaux sur les salaires. En tant que responsable de l'administration de l'État, Monsieur le Premier ministre, vous pouvez donner l'exemple.

Nous nous posons la même question que beaucoup de Français : quand allez-vous prendre vos responsabilités ? Le pouvoir d'achat, c'est votre pouvoir ! Quand donc allez-vous l'exercer ?

François FILLON,
Premier ministre

J'ai beaucoup de respect pour le président du groupe socialiste et pour le maire de Nantes, que je connais bien. Mais répéter cent fois une contrevérité n'en fait pas une vérité ! Les mesures qui ont été votées par cette majorité au début de l'été profitent pour l'essentiel aux Français à revenus modestes, qui ont été pénalisés par celles que vous aviez prises

en réduisant le temps de travail ! Vous êtes largement responsables de la situation qui est celle de notre pays en termes de pouvoir d'achat ! Quand on défiscalise les heures supplémentaires, on permet aux Français qui en font d'augmenter leur pouvoir d'achat ! Monsieur le président du groupe socialiste, une politique efficace de soutien au pouvoir d'achat passe d'abord par une politique efficace en matière d'emploi. Nous avons enregistré en septembre une baisse spectaculaire de 1,4 % du taux de chômage et nous sommes arri-

Pouvoir d'achat (suite)

vés au niveau le plus bas depuis vingt-cinq ans. Il y a encore beaucoup d'efforts à faire et nous allons les faire, mais sur ce sujet, vous n'avez de leçons à donner à personne ! Une politique de soutien au pouvoir d'achat passe ensuite par une politique salariale plus dynamique. Nous avons décidé de moduler les allègements de charges – y compris ceux que vous aviez décidés pour compenser les 35 heures – en fonction des efforts faits par les entreprises et les branches pour mener cette politique salariale dynamique. Le pouvoir d'achat, ce sont enfin les prix les plus bas possibles. Et pour les

obtenir, il n'y a que deux solutions : la concurrence et la transparence ! C'est la raison pour laquelle M. Chatel vous présentera dans quelques jours un projet de loi visant à faire baisser les prix, comme cela avait été le cas en 2004, lorsque Nicolas Sarkozy avait engagé cette politique. Quelles sont les propositions du parti socialiste pour augmenter le pouvoir d'achat ? S'agit-il de revenir enfin sur les 35 heures, qui ont écrasé les salaires dans notre pays ou, comme Mme Royal le proposait dans son programme, de réhabiliter l'impôt ?

Pouvoir d'achat

Chantal ROBIN-RODRIGO, Députée des Hautes-Pyrénées

« Je serai le Président de l'augmentation du pouvoir d'achat », promettait, au printemps dernier, Nicolas Sarkozy. Il était alors candidat... Mais depuis qu'il est président, le pouvoir d'achat s'est dégradé, notamment pour les Français les plus modestes. Le coût de la vie augmente : alors que le logement est le premier poste de dépenses des ménages, le prix des loyers s'est accru de 3,4 %, bien plus que l'inflation. Le coût des matières premières agricoles a fait flamber le prix des produits alimentaires de base, comme le pain et les pâtes – 45 % de plus ! Mais c'est également vrai du gasoil et du fioul domestique...

Les Français ne sont pas égaux devant la cherté de la vie : qui dit pouvoir d'achat, dit salaire ou retraite. Or, les plus basses rémunérations sont à la traîne, ce Gouvernement n'ayant pas jugé bon d'augmenter le SMIC au 1er juillet dernier. Il n'y a rien dans le budget pour 2008 en matière d'emploi précaire ou de travail à temps partiel, et les petites

retraites n'ont pas été augmentées. Les franchises médicales frapperont en revanche les plus modestes d'entre nous.

Face à l'envolée des prix à la pompe, la ministre des finances conseille aux Français, non sans un certain cynisme, de privilégier la marche, la bicyclette ou le covoiturage. Mais de telles solutions sont impraticables en zone rurale et à la montagne. La ministre le sait-elle ?

Dans le même temps, le Gouvernement et sa majorité ont accordé, avec le dernier paquet fiscal, près de 15 milliards d'euros aux contribuables les plus aisés. Par ailleurs, vous avez jugé opportun d'augmenter le pouvoir d'achat du Président de la République – 140 % de plus, ce n'est pas rien ! Nos concitoyens rêveraient d'en avoir autant... Les Français attendent une action concrète, et ce dès maintenant. Pourriez-vous, Monsieur le Premier Ministre, indiquer à la représentation nationale les mesures que vous comptez prendre pour tenir la promesse du candidat Sarkozy ?

LUC CHATEL,
Secrétaire d'État
à la consommation

Comme vient de le rappeler le Premier ministre, le pouvoir d'achat est la priorité du Gouvernement. Nous agissons tout d'abord en faveur des salaires : comme l'ont constaté les partenaires sociaux, réunis autour de Mme Lagarde et de M. Ber-

trand, voilà dix jours, le premier obstacle au pouvoir d'achat tient à l'emploi. Notre objectif prioritaire est donc de ramener le taux de chômage à 5 % avant la fin de la législature : les 800 000 Français qui retrouveront ainsi un emploi bénéficieront d'une amélioration de leur pouvoir d'achat... En matière de salaires, nous avons voté cet été un dispositif relatif aux heures supplémentaires. Je tiens à votre disposition la fiche de paie d'un salarié au SMIC

Pouvoir d'achat (suite)

qui a effectué quatre heures supplémentaires depuis le début du mois d'octobre. En passant de 35 à 39 heures, il gagne 182,82 euros en plus. Voilà une réponse concrète ! En un an, cela fait deux mois de salaire supplémentaires ! Le Gouvernement s'attache également à réduire les charges et les coûts. Un projet de loi relatif à la transparence et la concurrence vous sera ainsi présenté au mois de novembre. J'ajoute que le Président de la République a réuni, hier, les principaux acteurs de la grande distribution. Après avoir fait baisser

le prix des produits de marque de 3,47 % depuis 2005, nous entendons renforcer la concurrence au bénéfice des consommateurs. Dans de nombreux secteurs, nous avons besoin d'une plus grande transparence, qu'il s'agisse de la téléphonie mobile, où les prix ont explosé, ou des banques, dont le fonctionnement reste opaque. C'est le consommateur qui en profitera. Vous le voyez : le Gouvernement est totalement mobilisé en faveur du pouvoir d'achat. □

Pouvoir d'achat

Philippe MARTIN, Député du Gers

Monsieur le Premier ministre, malgré toutes vos dénégations, la vie est de plus en plus dure pour les miséreux. On en vient à se demander sur quelle planète ou dans quelle France évolue le Gouvernement, tant la réalité que vivent les Français, à l'exception notable de ceux qui bénéficient de votre paquet fiscal, semble éloignée de vos préoccupations. Savez-vous que la cuve de fioul va coûter cette année 30, 40, voire 50 % de plus que l'an dernier à des Français dont les revenus et les retraites n'ont pas augmenté d'un seul euro. Cette réalité mérite mieux que les réponses condescendantes de votre ministre de l'économie : on parle à Mme Lagarde de la flambée des carburants, et elle préconise le vélo ! On suppose qu'elle conseillera bientôt à ceux qui ne pourront se chauffer de se tricoter un gros pull et d'attendre sagement qu'on veuille bien leur apporter les brioches !

Pour améliorer le pouvoir d'achat, il existe deux leviers : la baisse des prix ou l'augmentation des salaires. Or, vous refusez de revaloriser les derniers, en particulier le SMIC, et les premiers, ne vous en déplaît, augmentent, et continueront à augmenter.

Monsieur le Premier ministre, que comptez-vous faire pour lutter enfin contre la vie chère ? Êtes-vous décidé à améliorer les petits salaires et les petites pensions, seul moyen durable de renforcer le pouvoir d'achat de ceux qui en ont besoin ? Pourquoi ne pas généraliser la méthode du Président de la République, augmentant son propre salaire de 170 % ? En réalité, six mois après son élection, celui qui voulait être le président de l'augmentation du pouvoir d'achat n'a été que celui de l'augmentation de son propre pouvoir d'achat – et de la vie chère pour tous les autres !

**Hervé Novelli,
Secrétaire d'État chargé
du Commerce extérieur**

La vérité, dans ce que vous avez dit, c'est que les prix du pétrole augmentent régulièrement. Cela n'est pas une nouveauté, et cela n'a pas commencé avec cette majorité, puisque, depuis 2000, les prix ont été multipliés par cinq. Toutefois, la faiblesse du dollar nous prémunit d'une hausse encore plus importante. Si le prix du brut a augmenté de 5 % la semaine dernière, les prix de l'essence et du

gasoil ont augmenté entre 1,6 et 1,8 %. Le prix français de l'essence reste inférieur à la moyenne européenne. Mais cette augmentation étant évidemment trop importante. Dans le court terme, l'important – pour reprendre les termes du Premier ministre –, c'est la concurrence et la transparence. En ce qui concerne la concurrence, il faut que le secteur de la distribution soit plus concurrentiel, et nous nous y efforcerons dans les prochaines semaines. Pour ce qui est de la transparence, le site internet « prix-carburants.gouv.fr » a vu sa fréquentation multipliée par deux, depuis une semaine.

Pouvoir d'achat (suite)

C'est dire si ce site est utile. Mais les mesures les plus importantes sont celles qui doivent avoir des effets à long terme. Le Grenelle de l'environnement en propose toute une série, qui représentent un véritable changement de comportement en matière de consommation énergétique. Enfin, s'agissant de la TIPP flot-

tante, je vous renvoie au jugement de M. Denis Baupin, qui ne fait pas partie de nos amis politiques, et selon lequel les socialistes n'ont rien compris, cette taxe ayant coûté 2 milliards d'euros entre 2000 et 2002, tout en restant illisible pour les consommateurs et dépourvue d'effet à la pompe. □

Rachat des "Échos" par LVMH

Patrick BLOCHE, Député de Paris

Nous avons appris hier que la première fortune de France, M. Bernard Arnault, par ailleurs proche du Président de la République, venait de s'offrir le premier groupe français de presse économique et financière. Comble du cynisme, cette acquisition a été officialisée au moment de la Journée européenne de la liberté de la presse ! Avec le rachat des Échos par LVMH, la liste des conflits d'intérêt s'allonge : les grands groupes industriels et financiers français, dont la plupart vivent des com-

mandes de l'État, mettent la main sur les médias du pays.

Or, LVMH est déjà propriétaire d'un quotidien économique, La Tribune, dont les journalistes nous ont, à plusieurs reprises, alerté sur le fait que, pour M. Arnault, l'indépendance éditoriale était un luxe ! Monsieur le Premier ministre, le Gouvernement, mettant fin à son inaction complice, saisira-t-il enfin le Conseil de la concurrence ? Que M. Arnault soit en mesure de choisir le propriétaire de son concurrent serait un comble ! □

Christine ALBANEL,
Ministre de la Culture
et de la Communication

Nous sommes, comme vous, très soucieux de l'avenir de la presse écrite, dont le budget augmente d'ailleurs de plus de 6 % cette année. Nous sommes très soucieux également de son indépendance et du respect du pluralisme. J'ai reçu, à la fin du mois de juin, les membres des rédactions de La Tribune et des Échos ; les uns tenaient à garder l'actionnaire que les autres craignaient d'avoir. Comme je m'y suis engagée, nous serons très attentifs à ce que le droit de la concurrence s'applique et à ce que des garanties soient offertes pour l'indépendance des journalistes. Ces garanties ont

été données au cours de la procédure : maintien des effectifs pendant deux ans, nomination d'un directeur de la rédaction pendant cinq ans, clause de cession favorable aux journalistes... Il s'agit de garanties de bon sens, car aucun actionnaire ne voudrait ruiner la crédibilité d'un journal acheté à grands frais. Et c'est d'ailleurs une bonne nouvelle que la presse écrite attire encore de tels investissements. Dans cette affaire, l'État a pleinement joué son rôle... Nous ne vivons ni dans un État autoritaire, ni dans une économie administrée, mais bien au sein d'un État de droit démocratique et pluraliste qui respecte l'économie de marché ; de ce point de vue, nos valeurs ne sont pas en péril. □

Pouvoir d'achat

Annick LE LOCH, Députée du Finistère

Ma question s'adresse à M. le ministre de la pêche, de l'agriculture et de la forêt – l'ordre des mots a son importance, car on oublie trop souvent la mer, le littoral et les hommes qui les font vivre par l'activité maritime.

Notre pays n'a pas de politique maritime ambitieuse. Le très médiatique déplacement du Président de la République hier au Guilvinec et la réunion de ce matin avec les pêcheurs n'ont pas suffi à dissiper les inquiétudes. C'est de la poudre aux yeux. Vos annonces ne sont pas à la hauteur des enjeux, et ne s'intègrent dans aucune vision structurante de la filière.

Hier, vous avez présenté trois mesures à la représentation nationale : l'exonération des charges patronales et salariales pendant six mois, la répercussion du prix du gazole sur celui du poisson, selon un mécanisme qui reste à déterminer, et le plan de modernisation de la flotte. Aucu-

ne mesure d'avenir ! L'exonération des charges et le plan de modernisation sont des idées anciennes, qui se sont heurtées aux règles européennes. Le Président de la République a beaucoup promis en la matière, mais nous vous avons senti plus réservé. Quant au mécanisme que le Président de la République vous a chargé d'« imaginer », dans le court délai de trois mois, vous avez déclaré qu'il devait éviter de pénaliser le consommateur et être établi en concertation avec la Commission européenne. Mais de quoi s'agira-t-il : vignettes, contributions, TVA sociale ? Le consommateur va-t-il régler la facture ? Le poisson va-t-il devenir définitivement un produit de luxe ? Que ferez-vous, alors, de vos déclarations sur le pouvoir d'achat ? Allez-vous répondre à chaque profession au coup par coup, sans cohérence globale ?

Michel BARNIER,
Ministre de l'Agriculture
et de la pêche

Hier, Madame, vous étiez au côté du Président de la République et vous avez assisté à un dialogue sincère et direct. Franchement, j'attendais de vous aujourd'hui une analyse plus constructive et objective. Ce dialogue a été poursuivi durant toute la matinée avec l'ensemble des professionnels de la pêche. Nous avons travaillé à l'application rapide des mesures annoncées par le Président de la République. L'exonéra-

tion des charges sociales salariales et patronales, d'effet immédiat, doit soulager les marins pêcheurs et accompagner les entreprises de pêche. C'est une mesure concrète dont vous devez prendre acte, Madame Le Loch. Dans les trois mois, nous instaurerons aussi un mécanisme de compensation du surcoût du gazole au-delà de trente centimes le litre, en concertation avec les pêcheurs et les ministères concernés pour que le système soit, cette fois, conforme à la réglementation européenne. L'objectif est d'aider à la viabilité des bateaux sans pénaliser les consommateurs. Outre ces

Pouvoir d'achat (suite)

mesures de court terme, nous allons travailler à deux grands chantiers : celui de la modernisation de la flotte, pour consommer moins et mieux, et celui, que vous n'avez pas cité, des salaires des

marins pêcheurs, pour leur garantir un revenu minimum. Il me semble franchement que, depuis ce matin, les conditions de la confiance et du travail en commun ont été rétablies. □

Pouvoir d'achat

Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Député du Val-de-Marne

« La situation du logement en France est catastrophique » avez-vous déclaré, Madame la ministre du logement, jugeant nécessaire de pousser un cri d'alarme. Mais la situation est pire que vous ne le reconnaissez : c'est un scandale d'État ! Que dire d'un pays où l'on dénombre 1,6 million de demandeurs de logements, 3,2 millions de mal logés, 6 millions de personnes vivant dans une extrême précarité ? De plus, étant donné l'augmentation considérable du prix des loyers, aggravée par celle des charges locatives, elle-même due au coût de l'énergie, le pouvoir d'achat – pourtant la priorité affichée du Gouvernement – des locataires est très malmené. Quant à l'accession sociale, elle est dénaturée, parce que de moins en moins sociale. Cette crise continue fait s'aligner depuis des années des rangées de tentes dans les rues. C'est le constat le plus pitoyable de l'échec de l'État, le symbole de son inefficacité, qui vous oblige à des solutions improvisées dans la précipitation. Pourquoi opposer les mal logés silencieux et ceux qui osent exprimer leur révolte pour dire que vivre avec des enfants, pendant quatre ans, dans une chambre d'hôtel louée à un prix exorbitant alors qu'on est

demandeur de logement social et capable de payer un loyer, ce n'est pas acceptable ? Cette situation est scandaleuse, et le Gouvernement est comptable de l'aggravation de la situation en moins de six mois. Comment justifier la brusque accélération des expulsions juste avant la trêve hivernale alors que les ménages expulsés constituent l'une des catégories prioritaires de la loi sur le droit au logement opposable, qui va s'appliquer dans quelques semaines ?

Madame la ministre, acceptez-vous d'augmenter la part de logements très sociaux dans le budget 2008 en supprimant l'avantage fiscal Robien, dont le financement représente le quart de l'effort public en cette matière, et qui laisse vacants des logements libres ? Acceptez-vous d'augmenter l'aide au logement pour favoriser immédiatement le pouvoir d'achat des locataires et éviter des mises à la rue pour impayés ? Pour favoriser immédiatement le relogement des personnes hébergées dans des hôtels, acceptez-vous de participer au financement des dispositifs semblables à celui mis au point par la Ville de Paris en direction des propriétaires du parc privé ? Acceptez-vous, en bref, d'agir enfin ?

Pouvoir d'achat (suite)

Christine BOUTIN,
Ministre du Logement

Lorsque l'on traite d'un tel sujet, le calme s'impose. La crise du logement est réelle, mais ses conséquences sur le pouvoir d'achat résultent de l'insuffisance de l'offre, elle-même due au retard colossal des constructions cumulé depuis vingt ans. Voilà pourquoi le Gouvernement a pour objectif la construction de 500 000 logements par an, dont 120 000 logements sociaux, et la vente de 40 000 logements HLM. En 2007 déjà, la construction s'établit à un niveau inégalé depuis trente ans. Par ailleurs, pour résoudre les difficultés auxquelles vous avez fait allusion, les réunions de chantier qui se sont tenues à Lyon sous l'égide du ministère ont été l'occasion de signer plusieurs conventions, dont celle que vous appelez de vos vœux. Le bud-

get de 8 milliards que je vous ai présenté est conforme aux objectifs fixés dans la loi DALO – une loi qui, parce qu'elle a été votée à l'unanimité, nous engage tous et qui prévoit en particulier l'indexation automatique de l'APL et de l'allocation logement sur l'indice de révision des loyers. La nouvelle garantie offerte aux propriétaires bailleurs permettra la remise sur le marché de 100 000 logements vacants dès 2008. S'agissant enfin de « l'avantage Robien », je réfléchis à la poursuite de son application. Le logement, Monsieur le député, est une cause nationale, sur laquelle nous ne devons pas nous opposer. Nous devons travailler, ensemble, à résoudre les difficultés que nous connaissons, car il est inadmissible que tant de gens ne puissent, en France, être convenablement logés. □

Pouvoir d'achat

Hervé FÉRON, Député de la Meurthe-et-Moselle

Ma question s'adresse à vous, Monsieur le Premier ministre. J'espère que vous vous exprimerez pour une fois, car la tradition veut que le chef du Gouvernement réponde quand on l'interroge...

Il est tout d'abord regrettable que les allocations versées chaque mois aux familles ne soient revalorisées que de 1 % en 2008. Pour une famille de deux enfants, cela représente seulement un euro de plus. Ce n'est qu'une aumône !

En outre, l'institution d'une majoration des allocations familiales à partir de l'âge de 14 ans masque la suppression des majorations jusqu'à présent appliquées à compter de 11 et 16 ans. Cette atteinte au pouvoir d'achat des familles est passée quasiment inaperçue, parce que vous

réformez à la sauvette. Or, il en résultera une baisse de 80 millions d'euros des allocations familiales dès 2008.

Chaque famille perdra au total 360 euros par enfant. C'est un nouveau coup pour le pouvoir d'achat des familles, déjà durement touchées par la hausse des loyers, mais aussi par celle du prix des produits de première nécessité, des carburants, du fuel domestique et de l'énergie. Les familles pâtiront également du nouvel impôt sur la maladie que vous baptisez « franchise médicale ».

Comptez-vous revenir sur cette revalorisation beaucoup trop faible pour 2008 et sur la décision scandaleuse qui aboutit à diminuer de 80 millions par an le volume des allocations familiales ?

Xavier BERTRAND,
Ministre du Travail

Monsieur Féron, vous avez été rapporteur du budget de la famille pour le PLFSS. À ce titre, vous auriez dû dire la vérité, toute la vérité. Ainsi, avec la majoration unique des allocations familiales, rien ne sera changé pour les familles qui les touchent pour des enfants à partir de 11 ans. Vous le saviez, vous auriez pu le dire. Lorsque l'enfant atteindra 14 ans, les familles toucheront le montant qu'elles ne touchaient auparavant que quand il atteignait 16 ans. C'est un progrès, vous auriez pu le dire. Quant au niveau de revalorisation des allocations familiales, je ne sais pas où vous

situez au parti socialiste, mais c'est une ministre de la famille qui s'appelait Ségolène Royal qui a fait introduire l'article L. 551-1 du code de la sécurité sociale pour que cette augmentation soit du niveau de l'inflation. L'an dernier, elle a été bien supérieure, mais vous ne l'avez pas dit. Vous avez oublié aussi de parler de la modulation de l'allocation de rentrée scolaire, demandée par les familles et par les associations, et que nous appliquons dès cette année. Vous n'avez pas dit non plus que nous allons aider davantage les familles modestes pour qu'elles n'y perdent pas quand elles ont une assistance maternelle agréée. Sur tous ces sujets, en tant que rapporteur, vous n'avez rien dit. Votre réveil est trop tardif pour être sincère.

Pouvoir d'achat

Jean GLAVANY, Député des Hautes-Pyrénées

Monsieur Bertrand, en répondant à M. Féron, vous vous êtes montré grand donneur de leçons. Un rapport de l'IGAS dit que le dossier personnel médicalisé que vous avez mis en place est un modèle d'insincérité et l'inverse du service public. Cela devrait vous inciter à un peu plus de modestie !

Le pouvoir d'achat est la principale préoccupation des Français, suite aux hausses des loyers, des produits alimentaires comme les pâtes, et de l'essence. Sur ce dernier point, vous trouvez des solutions pour les pêcheurs. Je m'en réjouis pour eux. Mais pour les autres ? M. Woerth disait hier, sur une radio, qu'on ne peut rien faire. Les députés socialistes vous font deux propositions concrètes : Taxez

les surprofits des compagnies pétrolières et utilisez l'argent pour réaliser le titre transport.

Taxer les surprofits est possible : nous l'avons fait en 2000, sur un amendement de M. Emmanuelli. Cela a très bien marché et n'a pas empêché Total d'investir et de distribuer des dividendes largement supérieurs à la moyenne. Total affiche aujourd'hui des profits considérables. Vous avez donc un moyen d'action. Cela vous permettrait de mettre en oeuvre une disposition que vous avez votée, le titre transport. Elle est inopérante car facultative. Rendez-la obligatoire et vous améliorerez le pouvoir d'achat de tous les Français. Monsieur le Premier ministre, je vous demande une réponse concrète.

Hervé NOVELLI,
Secrétaire d'état chargé
des entreprises et du commerce
extérieur

Décidément, pour résoudre les problèmes des Français, vous ne savez que proposer des taxes supplémentaires. Ce n'est pas comme cela qu'on va distribuer du pouvoir d'achat aux Français. On leur rend du pouvoir

d'achat par exemple en exonérant les heures supplémentaires d'impôt sur le revenu et de charges sociales, et en restaurant la concurrence.

(Les députés socialistes se lèvent et quittent l'hémicycle)

C'est surtout en allant chercher le point de croissance supplémentaire que vous avez été incapables de créer en imposant le carcan des 35 heures.

Jean-Michel VILLAUMÉ

DÉPUTÉ DE LA HAUTE-SAÔNE

Jean-Michel VILLAUMÉ possède un parcours des plus linéaires, comme une sorte de modèle abouti de l' élu local qui étape après étape parvient au sein de la représentation nationale.

En effet, avant d'être élu Député de sa circonscription, ce retraité de l'enseignement a quasiment tout connu de ce qui fait l' élu de terrain en phase avec la population et conscient des problèmes du quotidien de ses concitoyens ; son mandat de Député n'étant en fait que le prolongement naturel de ses mandats électifs locaux.

En 1983, il devient 1er adjoint du Maire d'Héricourt et deux ans après, seulement, il devient Conseiller général et le restera d'ailleurs continuellement, réélu systématiquement au 1er tour, jusqu'à sa démission du Conseil général afin de se conformer aux règles de cumul après des élections législatives remportées brillamment. Au Conseil général son travail actif et déterminé en font un Président reconnu de la commission infrastructures et aménagement et il devient tout naturellement, en 1998, le Président de l'OPAC de Haute-Saône. En 2000, il est élu Président de la Communauté de communes du pays d'Héricourt qu'il contribue à créer et dont le développement croissant en fera un interlocuteur incontournable de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt notamment dans le domaine de l'action économique et de l'emploi.

Après avoir longtemps oeuvré au coté de Jean-Pierre MICHEL, ancien Député devenu sénateur, il prend sa suite en devenant Maire d'Héricourt en 2004 et surtout en reconquérant sa circonscription en juin 2007 après une âpre et valeureuse campagne. Cette seconde circonscription de Haute-Saône, diverse et étendue, comprend près de 190 communes et se déploie des marches de l'agglomération bisontine jusqu' à l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard en passant par le terroir des Vosges saônoises.

Homme de consensus, il dirige donc la Mairie d'Héricourt avec toutes les sensibilités de la gauche, des verts et des représentants de la société civile qui reconnaissent en leur Maire un homme investi, exigeant et entier. Il poursuit donc, depuis son accès à la Députation, son engagement d' élu notamment en faveur des plus défavorisés, dans un monde où de nombreux Français évoluent dans un

climat d'inquiétude et de repli sur soi. La question du chômage spécialement chez les plus jeunes, la dégradation des services publics, les problèmes de logement et la baisse du pouvoir d'achat sont autant de thèmes qui ont toujours été au coeur de ses préoccupations d'élu et c'est au sein de l'Assemblée nationale, maintenant, qu'il va s'investir pour ses concitoyens.

Déterminé à travailler pour plus de justice sociale, Jean-Michel VILLAUMÉ a gardé sa ferveur de jeunesse qui l'a poussé, jeune étudiant bisontin en 1968, à rejoindre les manifestations ouvrières et les luttes syndicales. Aujourd'hui Député, il n'a pas perdu cette capacité de révolte et la défense des services publics de proximité, la lutte contre la désertification médicale, l'emploi ainsi que la préservation de la solidarité et de la cohésion nationale restent parmi ses priorités d'élu de terrain.



“Le rendez-vous des civilisations”

de Youssef Courbage et Emmanuel Todd*

Le « choc démographique » contre le « choc des civilisations » !

« Et si le « choc des civilisations » annoncé par Samuel Huntington n'était en réalité qu'un « choc démographique » comparable par ses effets sociaux, économiques et politiques à celui -toutes proportions gardées bien sûr- connu dans les campagnes de France du XVII^{ème} aux années soixante avec montée de l'alphabétisation, baisse de la fécondité et de la religiosité sur fond de révolte dans les campagnes? Telle est en substance la thèse des deux démographes Youssef Courbage et Emmanuel Todd dans leur ouvrage « *Les rendez-vous des civilisations* ».

En ligne de mire de cette étude démographique : la prétention à faire du fondamentalisme islamique, « *l'expression d'un antagonisme essentiel entre Islam et Occident* ».

Or pour ces deux chercheurs, ce qui est à l'oeuvre dans le monde musulman d'aujourd'hui ce sont des « *crises de transition, durant lesquelles la modernisation désoriente les populations et déstabilise les régimes politiques* ». Mais ces facteurs de crise seraient-ils de nature politico-économique ? Pas du tout, seuls

sont à l'oeuvre les facteurs démographiques, tentent-ils de démontrer dans une thèse qui n'a pas le « *panache* » de celle de l'auteur américain mais qui s'appuie sur des données démographiques recensées et longuement commentées.

« *Les démographes voient s'effondrer depuis une trentaine d'années la fécondité dans le monde musulman (...). L'indice de fécondité est désormais en Iran et en Tunisie le même qu'en France* » constatent Courbage et Todd pour lesquels « *un tel retournement a des ressorts culturels et sociaux profonds et constitue le signe d'un bouleversement qui irradie les rapports d'autorité, les structures familiales, les références idéologiques, le système politique ...* ». « *Le contrôle des naissances est à la fois le symptôme et le levier d'une large transformation anthropologique* », assurent-ils.

Cette transformation anthropologique insécuriserait les populations vivant depuis des siècles -et bien avant l'islamisation- dans des sociétés patrilinéaires et endogamiques, dont nous savons, pour l'avoir expérimenté en Europe, qu'elles ne résistent pas au choc de la modernité mais, dont nous avons aussi oublié, qu'elles ont constitué un facteur considérable de sécurité pour les individus.

Observé d'un bout à l'autre du globe, ce choc démographique interdirait, selon eux, « *une représentation compartimentée de la planète et disqualifierait donc la vision essentialisée des cultures et des religions* ». En un mot pas plus de choc des cultures, que de choc des civilisations ou de guerres de religions !

Le mécanisme ? L'alphabétisation des femmes et des hommes, préalable au développement économique fait chuter la fécondité, chute qui est elle-même précédée de crises de la religiosité. C'est ce processus historique déjà observé par Condorcet et Hegel qui est aujourd'hui à l'oeuvre dans le monde musulman, selon les deux démographes.

Dans 46 des 49 pays musulmans de l'étude, le passage du seuil de 50 % d'alphabétisation masculine précède ainsi la baisse de la fécondité, un mouvement de baisse qui est toujours accru par l'alphabétisation féminine un peu plus tardive. Aussi surprenant que cela puisse paraître, le mouvement en cours dans le monde musulman peut être mis en parallèle avec ce qui s'est passé en Europe entre la fin du XIX^{ème} et le milieu du XX^{ème}.

Alors quid de la spécificité du monde musulman ? Elle n'existe pas pour l'essentiel affirment les auteurs pour lesquels « *la coïncidence dans le temps du*

reflux religieux, de la baisse de la fécondité sur fond d'alphabétisation et d'une poussée fondamentaliste est un phénomène classique et général » affectant toutes les religions.

Passant en revue l'ensemble du monde musulman, ils s'emploient à démontrer que celui-ci subit en réalité une « *crise de transition* » dans laquelle « *l'intégrisme n'est qu'un aspect transitoire de l'ébranlement de la croyance religieuse dont la fragilité nouvelle induit des comportements de réaffirmation* ».

Soulignant que « *l'âge de l'alphabétisation et de la contraception est aussi très souvent celui de la révolution* », Courbage et Todd rappellent que « *les violences de l'histoire européenne, depuis la Réforme protestante jusqu'à la Seconde guerre mondiale correspondaient au même mouvement, plus étalé dans le temps, de modernisation mentale* ». En regardant le monde musulman « *avec condescendance* », « *notre époque célèbre la mémoire mais pratique l'amnésie* » déplorent-ils. □

Hervé JEGOUZO

* « *Le rendez-vous des civilisations* » de Youssef Courbage et Emmanuel Todd ; Editions du Seuil Collection « La République des Idées »

Franchises médicales

**Courriel de
M. PHILIPPE**

Vous vous opposez aux franchises médicales mais si vous étiez au pouvoir, vous auriez augmenté la CSG ou la CRDS. N'est-ce pas la même chose pour le contribuable ?

Réponse de Jean-Marc AYRAULT

Permettez moi d'abord de vous rappeler que lorsque la gauche était au pouvoir, les comptes de la sécurité sociale étaient en équilibre. Le dernier gouvernement de gauche a laissé derrière lui un système de santé stable, et ce sans augmenter les cotisations à la charge des assurés ou créer de nouvelles taxes (le transfert d'une partie des cotisations maladies sur la CSG en 1998 a même diminué la charge des contribuables).

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Le gouvernement instaure un système de taxation des malades, comme s'ils étaient coupables de leur état de santé. Tous les précédents de ce genre de mesures montrent que beaucoup, parmi les plus démunis notamment, renoncent à des soins préventifs, ce qui à l'arrivée coûte plus cher à la sécurité sociale.

Dans votre question, vous parlez d'augmentation de la CSG. Est-il nécessaire de préciser que cette cotisation (que le gouvernement UMP a augmenté lors de la loi de 2004 sur l'assurance maladie), concerne tous les Français et ne fait à aucun moment la différence entre les malades et les bien portants ? A l'inverse, les franchises médicales remettent en cause le principe de solidarité sur lequel est bâti notre système de santé et conduisent vers l'assurance privée plus chère et moins protectrice.

En cette matière nous n'avons pas de leçons à recevoir d'un gouvernement qui a réussi une double gageure : creuser le déficit de la sécurité sociale le plus grave depuis la guerre (80 milliards cumulés depuis 5 ans) et surtaxer les assurés (le taux des prélèvements obligatoires stable en 2002 a augmenté depuis).

Il est temps de mettre un terme à l'accumulation de taxes qui ne résolvent rien. C'est toute l'organisation de notre système de santé qu'il faut rénover : le parcours de soins, la paiement à l'acte, la répartition médicale sur le territoire, l'hôpital, la politique du médicament. Ce sont tous ces chantiers qu'a ouverts le groupe socialiste et qui donneront lieu à des propositions au 1er semestre 2008. La sécurité sociale est le bien commun de tous les Français.

En séance

Mardi 13 novembre

Après-midi :

- Questions au gouvernement
- PLF 2008 - 2ème partie - Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales

Soir

- Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Mercredi 14 novembre

Matin :

- PLF 2008 - 2ème partie - Engagements financiers de l'État

Après-midi :

- Questions au gouvernement
- PLF 2008 - Défense

Soir :

- Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Jeudi 15 novembre

Matin :

- PLF 2008 - 2ème partie - Justice

Après-midi :

- Suite de l'ordre du jour du matin
- PLF 2008 - Enseignement scolaire

Soir :

- Suite Enseignement scolaire.

Vendredi 16 novembre

Matin :

- PLF 2008 - 2ème partie - Sécurité, Médias, Ville et logement, Culture, Politique des territoires, Développement et régulation économiques, Solidarité, insertion et égalité des chances, Aides publique au développement, Gestion des finances publiques, Fonction publique, Régimes sociaux de retraites, Pensions, Recherche et enseignement supérieur.

Après-midi :

- Suite de l'ordre du jour du matin - Articles non rattachés

Soir :

- Suite de l'ordre du jour de l'après-midi.

Questions au gouvernement

Ordre de passage des groupes

Mardi 13 novembre

UMP - SRCD - GDR - NC

Mercredi 14 novembre

SRCD - GDR - NC - UMP

Les publications du Groupe



Pour en savoir plus :
deputes-socialistes.fr

Tribunes socialistes - groupe socialiste de l'Assemblée nationale

126, rue de l'Université - 75007 Paris



Directeur de la publication : Xavier JULLIEN

Rédaction : Marie-France ZÉNONI-PÉJIC

Maquette - conception - réalisation : Martine TARTARE
avec la participation des collaborateurs du groupe socialiste

Imprimé par : service reprographie de l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université - 75007 Paris